

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et l'ouvrier.

Le Canada

Livraison à domicile tous les jours, à l'exception des jours fériés. Pour irrégularité de la livraison, téléphonez à 24-6871.

MAIN

VOL. XXI — No. 98

NUAGEUX ET AVERSES.

MONTREAL, VENDREDI, 27 JUILLET 1923

MINIMUM: 50; MAXIMUM: 70.

PRIX TROIS SOUS

LE PRESIDENT HARDING REÇOIT UN BON ACCUEIL

Il a été l'objet d'une réception triomphale en arrivant à Vancouver

BIENVENUE DU CANADA

L'hon. J. H. King lui souhaite la bienvenue au nom du premier ministre

(Dépêche de la Presse Canadienne) Vancouver, C.A. 26 — Le président et Mme Harding ont débarqué à 11 heures du transport américain "Henderson" et foulé le sol canadien pour la première fois.

L'arrivée du chef du gouvernement américain donna lieu à un déploiement de forces militaires comme on en avait jamais vu auparavant. Au moment où l'"Henderson" arrivait en face de la passerelle, un canon britannique "Curlew" et le destroyer "Patrician", quand le président mit le pied sur la passerelle il fut salué par la salve de la batterie de la quinzième brigade de l'artillerie de campagne canadienne. Il monta à bord du "Curlew".

Le président fut reçu par une délégation d'honneur du "Curlew" et du "Patrician", des régiments avec les drapeaux royaux et un détachement de la police montée. Il était attendu sur le quai par les représentants de la province, de la ville et du Dominion.

Le président accompagné de Mme Harding et d'une nombreuse suite se rendit en automobile au parc Stanley où furent prononcés les principaux discours. Le cortège fut encore plus brillant que la démonstration militaire du port.

Les marins de l'"Henderson", qui avaient été invités par le gouvernement canadien à marcher avec le président, furent reçus par le président et l'hon. J. H. King.

Le soir un dîner lui fut offert par le gouvernement fédéral qui fut suivi d'une réception. Le départ pour Seattle eut lieu à neuf heures et demie.

LA BIENVENUE CANADIENNE
Ottawa, 26 — Le premier ministre Mackenzie King, a envoyé le télégramme suivant à l'hon. J. H. King, ministre des travaux publics, représentant le gouvernement à Vancouver aux fêtes données en l'honneur du président Harding.

"Veuillez-vous, je vous prie, présenter au président Harding, et à tous les hôtes réunis au banquet officiel les vœux les plus chaleureux et les plus sincères du gouvernement et du peuple du Canada. L'amitié qui existe entre les deux peuples ne peut mieux être cimentée que par cette visite du président; il ne saurait croire combien nous sommes sensibles à l'honneur qu'il nous fait. Nous espérons que cette visite historique ne sera pas limitée au plaisir qu'elle fait à nos deux pays, mais que cette bonne amitié existant entre les peuples du Nouveau-Monde aura sa répercussion dans les siècles."

M. J. G. RAMSDEN VEUT AVOIR DES EXPLICATIONS

Il veut savoir si on a eu recours à des agents pour forcer son bureau

TEXTE DE LETTRE

(Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, 26 — M. J. G. Ramsden qui fut, il y a peu de temps, destitué par le premier ministre Ferguson, de la charge de commissaire hydro-électrique, vient de faire parvenir une lettre au premier ministre. Il demande à l'honorable Ferguson si c'est lui qui a engagé un employé pour faire des constables provinciaux pour faire forcer son bureau. Ces policiers, dit-il, auraient été plus utilement employés à rechercher les bandits qui viennent de voler les encaisseurs des banques et de les enlever en mesure de prouver que vous avez fait usage de la police. Il déclare aussi que tout ce qu'il avait sorti de son bureau lui appartenait en propre.

Voici un passage de la lettre de M. Ramsden au premier ministre: "Avant d'avoir reçu une copie de l'arrêté ministériel, sir Adam Beck me demanda une copie des minutes du comité pendant que j'étais en fonction. Je lui répondis que je n'avais pas encore reçu l'ordre en conseil. Il me répondit: 'Je l'aurai pour vous'; ce qui fut fait. Est-ce vous, monsieur le premier ministre ou sir Adam, qui avez engagé en liberté 4 ou 5 détectives pour forcer mon bureau? Des détectives pour enlever les copies des minutes pour que je n'aie plus aucune preuve des transactions qui s'effectuèrent au temps que j'étais en place? Je n'ai rien relevé de mon bureau, si ce n'est mes lettres personnelles et mon livre de comptes, après que j'eus reçu note de mon renvoi."

"Pourquoi, vous et sir Adam étiez-vous si soucieux de me voir partir? C'est vraiment drôle."

Les rotariens à Toronto
(Dépêche de la Presse Associée) Chicago, 26 — L'assemblée du conseil international Rotarien qui a eu lieu aujourd'hui à été décidée que la prochaine conférence Rotarienne se tiendrait à Toronto durant la semaine du 16 juin 1924.

LONDRES HONORERA L'HON. MACKENZIE KING

(Cable de la Presse Associée) Londres, 26. — La Corporation de la Cité de Londres a décidé unanimement aujourd'hui de conférer le droit de cité au premier ministre Baldwin, au premier ministre Mackenzie King, au premier ministre Bruce, d'Australie, en reconnaissance de leurs éminentes positions et des services qu'ils ont rendus à l'Empire.

LE RESULTAT DES ELECTIONS A L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

26 conservateurs et quatre libéraux ont été élus à l'élection d'hier

LES DEPUTES ELUS

La défaite des libéraux est attribuée à des questions purement locales

(Dépêche de la Presse Canadienne) Charlottetown, P.E. 27 — Les conservateurs ont fait un quasi-balayage aux élections provinciales d'aujourd'hui. Le gouvernement Bell n'est sorti de la défaite qu'avec quatre sièges sur trente et les retours sont pratiquement complets.

L'opposition s'est assurée les dix sièges dans le comté de King, dans lequel le leader, J. D. Stewart, brigua les suffrages.

Dans le comté de Queen, le résultat a donné neuf conservateurs et un libéral.

Dans le comté de Prince, trois libéraux et sept conservateurs ont été élus.

Chaque membre du gouvernement Bell a été défait, et dans la plupart des cas par une grande majorité.

Le nouveau leader de l'opposition sera probablement A. C. Saunders, c. r., de Summerside, qui aura à sa suite ses collègues W. H. Denis, dans le second district de Prince, Greelman McArthur, de Summerside et J. C. Irving, de Cherry Valley.

Voici quels ont été les candidats heureux:

Comté de King, dix conservateurs. Premier district: H. McLean, Dr. A. A. MacDonald.

Second district: H. D. McEwen, J. B. MacDonald.

Troisième district: Leslie Hunter, J. D. MacDonald.

Quatrième district: A. P. Prowse, M. F. MacDonald.

Cinquième district: J. D. Stewart, J. Howard MacDonald.

Comté de Queens, neuf conservateurs, un libéral.

Premier district: Murdoch Kennedy, A. J. McNevin.

Second district: L. L. Jenkins, J. H. Buntain.

Troisième district: J. A. MacDonald, Leonard Wood.

Quatrième district: J. C. Irving, (libéral); Shaw MacMillan.

Cinquième district: Dr. MacMillan, Chester S. McLure.

Comté de Prince, sept conservateurs, trois libéraux.

Premier district: J. T. Gallant, (conservateur); J. T. Gallant, (conservateur).

Second district: A. C. Saunders, (libéral); W. H. Dennis, (libéral).

Troisième district: Thomas McNutt, (conservateur); A. F. Arsenault, (conservateur).

Quatrième district: J. H. Hyers, (conservateur); T. W. B. Bentley, (conservateur).

Cinquième district: Greelman McArthur, (libéral); J. A. McNeill, (conservateur).

DEPECHE DE M. MEIGHEN
Halifax, 26. — L'honorable Arthur Meighen a envoyé la dépêche suivante, ce soir, après avoir appris le résultat des élections de l'île du Prince-Edouard:

"L'hon. J. D. Stewart, Charlottetown.

Cette expression prononcée de la confiance publique est un grand éloge pour vous. Si vous plaidez acceptez mes félicitations.

(Signé) Arthur Meighen."

LA NOUVELLE A OTTAWA
Ottawa, 26. — La victoire des conservateurs dans les élections provinciales de l'île du Prince-Edouard a été reçue avec plaisir mais sans surprise par les politiciens conservateurs d'ici. L'honorable Arthur Meighen, leader conservateur, est absent; il est actuellement dans les provinces maritimes, et il n'y a eu aucun commentaire officiel sur les élections, mais le résultat est considéré très satisfaisant, surtout après la récente victoire conservatrice dans l'Ontario.

Dans les cercles libéraux, il y a eu naturellement des déceptions, mais on ne se plaint pas de la défaite. On considère cette élection comme une question locale. Le premier ministre King était à l'extérieur de la ville, et l'honorable W. S. Fielding, premier ministre suppléant, n'a pas voulu faire de commentaires.

Deux constables tués à New-York
(Dépêche de la Presse Associée) New-York, 26 — Deux constables ont été tués à coups de revolver ce soir, à l'angle de la quatrième et de la deuxième avenue alors qu'ils approchaient un taxi qui avait pour suivi par le pont Queensboro. Le taxi est disparu.

Deux coups ont été tirés par un homme dans le taxi au moment où les constables approchaient la voiture, il ne donna pas la chance aux agents de saisir leur revolver. Il y avait aussi une femme dans le taxi.

Les victimes sont: Charles Reynolds et Frank Romanelli.

Les détectives sont chargés du fait qu'ils ne savent même pas pourquoi le taxi était poursuivi.

L'HON. M. DRURY RESTERA CHEF DES FERMIERS

Il a accepté ce poste à la réunion qui a eu lieu, hier, à Toronto

CANDIDATS BATTUS

M. Drury a imposé ses conditions. — L'assemblée des fermiers tenue secrète

(Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, 26. — D'après le "Toronto Telegram" l'hon. E. C. Drury a accepté de rester chef des Fermiers-Unis de l'Ontario au cours d'une réunion qui a eu lieu aujourd'hui dans le hall des Forestiers.

REUNION DES FERMIERS
Toronto, 26. — Les candidats élus ou battus des Fermiers-Unis de l'Ontario, ont eu aujourd'hui une réunion pour élire leur bureau. J. G. Lethbridge, Middlesex ouest, président, a lu une lettre de remerciement, et ce n'est que plus tard que l'hon. W. E. Raney, ancien procureur général, donna le compte rendu suivant:

"Des discours ont été prononcés par M. E. C. Drury, W. A. Amos, l'hon. Doherty, J. J. Morrison, R. H. Halbert, M. P. et plusieurs autres orateurs. L'hon. Drury fit savoir qu'il accepterait d'être chef du parti comme on le lui avait proposé lors de la dernière réunion, mais à deux conditions: premièrement, que la décision des fermiers unis d'Ontario, membres du Parlement, soit acceptée par tous les membres de la province; secondement, qu'un appel soit fait à tous les membres de la communauté. Le premier ministre fit clairement comprendre qu'il n'accepterait pas d'être le chef d'un mouvement de classe.

Après une longue discussion, la résolution suivante présentée par M. Oke et appuyée par l'hon. Manning Doherty, fut prise: 'Qu'un comité de douze membres, six choisis par les membres élus au parlement et six parmi l'exécutif de l'association des Fermiers-Unis de l'Ontario soient autorisés à envisager l'utilité de convoquer une convention provinciale des électeurs pour choisir leur chef et convenir de la politique à suivre'.

DES NAVIRES DE GUERRE VIENDRONT A MONTREAL
Trois navires de guerre visiteront notre port à la fin d'août

LE "VILLE D'YS"

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 26. — Durant le mois d'août, les ports de Montréal et de Québec seront visités par plusieurs navires de guerre canadiens et français. La commission du port de Québec vient d'être avisée de la visite de trois navires de guerre canadiens au cours des mois d'août et septembre, pendant que Montréal recevra aussi ces mêmes navires.

Le "Calcutta" ayant à son bord le vice-amiral sir Michel Gilmour-Seymour, ainsi que le "Capetown", arriveront dans le golfe le 8 août et resteront ici jusqu'au 20 du même mois. Ils seront rejoints le 15 par le "Constance", et le 20, les trois navires continueront leur route jusqu'à Montréal, où ils arriveront le lendemain, le 21, pour y rester jusqu'au 5 septembre.

A leur retour, les trois navires s'arrêteront de nouveau à Québec pour 4 jours. Ils sont actuellement à Halifax. Deux autres navires de guerre français seront aussi dans le fleuve durant la même période de temps: la "Ville d'Ys" qui visita le Canada l'an dernier sera l'un d'eux. Ils visiteront aussi Montréal.

POUR DEVELOPPER L'AVIATION EN ANGLETERRE
Le gouvernement commencera par encourager l'aviation civile

EN CAS DE GUERRE

(Cable de la Presse Associée) Londres, 26. — Sir Samuel Hore, secrétaire de l'aéronautique, a déclaré devant la Chambre des Communes que le gouvernement avait décidé de poursuivre ses efforts pour développer l'aviation. Il va commencer par encourager l'aviation civile plutôt que de construire lui-même.

Le commandant Charles D. Burney a proposé un projet de service bihebdomadaire sur les Indes, qui a été en principe approuvé. Le Trésor fixera les détails de ce projet. Les Dominions seront informés de sa décision et cette question sera discutée au cours de la prochaine conférence impériale.

En cas de guerre, ajouta sir Samuel, tous les aéroplanes seraient versés à l'Etat pour faire partie des forces aériennes anglaises.

Il ne donna pas la chance aux agents de saisir leur revolver. Il y avait aussi une femme dans le taxi.

Les victimes sont: Charles Reynolds et Frank Romanelli.

Les détectives sont chargés du fait qu'ils ne savent même pas pourquoi le taxi était poursuivi.

Les détectives sont chargés du fait qu'ils ne savent même pas pourquoi le taxi était poursuivi.

Les détectives sont chargés du fait qu'ils ne savent même pas pourquoi le taxi était poursuivi.

Les détectives sont chargés du fait qu'ils ne savent même pas pourquoi le taxi était poursuivi.

Les détectives sont chargés du fait qu'ils ne savent même pas pourquoi le taxi était poursuivi.

Les détectives sont chargés du fait qu'ils ne savent même pas pourquoi le taxi était poursuivi.

Les détectives sont chargés du fait qu'ils ne savent même pas pourquoi le taxi était poursuivi.

LES REVENUS EN FRANCE

(Cable de la Presse Associée) Paris, 26. — Les revenus de la France pour le mois de juin se sont élevés à 1,586,000,000 francs, y compris les impôts indirects qui se sont élevés à 1,399,000,000 francs. Cette dernière somme excède de 35,500,000 francs les prévisions budgétaires, et est de 174,750,000 francs supérieure à celle de juin 1922. Les recettes douanières se sont élevées à 137,000,000 de francs et sont de 15,000,000 inférieures aux prévisions. Les recettes des six premiers mois ont été de 884,500,000 de francs supérieures à celles des six premiers mois de 1922 et 1,500,000 aux prévisions budgétaires.

UN POLICIER TUE PAR ACCIDENT SON EPOUSE

Le drame se déroule à la résidence des époux, en épreuve

UN REVOLVER

Le chef de police Wheatly dit que c'est une regrettable fatalité

(Dépêche de la Presse Canadienne) Hamilton, 26. — Tiré dans la tête par une balle de revolver que tenait son mari, Sam-W. Black, un policier, Mme Sarah Black, 38 ans, s'est affaîssée, inanimée, cet après-midi, dans la cuisine de sa résidence située au No 68 rue Inchbury.

Le constable Black fut relevé de son devoir cet après-midi à trois heures, après un service de huit heures, mais il ne remit pas son revolver à ses supérieurs, ayant à remplir un devoir spécial dans la soirée. Il se rendit alors à sa maison pour prendre son dîner et plaça son revolver sur la table de la cuisine. Sa femme prit alors l'étui en cuir dans ses mains et demanda comment l'arme fonctionnait.

Prendant des cartouches dans sa poche, le constable en introduisit une dans le canon du revolver et Mme Black essaya de tirer, mais l'arme ne fonctionna pas. Black avait tenté un nouvel essai lui-même en dirigeant le canon vers la fenêtre, quand sa femme, par mégarde, marcha dans la même direction et reçut la décharge dans la tête.

La malheureuse s'affaissa sur le parquet, pendant que son mari affolé sortait en toute hâte et courait avertir le Dr Charlton, de la chose. Ce dernier accourut sur les lieux, mais il était trop tard, et Mme Black expira quelques minutes plus tard dans les bras de son mari. Quand les ambulanciers arrivèrent à la maison, suivis de près par les détectives, le constable Black tenait encore sa femme dans ses bras et pleurait à chaudes larmes.

Deux enfants, âgés respectivement de deux et huit ans, survivront à la victime. Le chef Wheatly a émis la déclaration suivante ce soir: "Il n'existe aucune doute que ce drame n'est le résultat d'une pure et regrettable fatalité. Black fait partie de la force constabulaire depuis plus de trois ans et est un des meilleurs hommes."

Le coroner McIlwraith a été averti et a décidé de tenir une enquête.

POUR FAIRE LA RECOLTE EN SASKATCHEWAN

On mobilisera le plus de monde possible pour ce gros travail

L'INCENDIE DE WYNYARD

La ville n'offre plus qu'un amas de ruines. — Les assurances

(Dépêche de la Presse Canadienne) Edmonton, 26. — La mobilisation de ce nouveau été décrétée en Alberta et le recrutement poussé activement dans toutes les parties de la province. Mais ce sera cette fois-ci une mobilisation de tous les hommes de la province en état de prendre part aux travaux de la moisson monstre qui se prépare. On aura besoin d'une armée d'au moins 15,000 hommes.

Le général en chef de cette mobilisation l'hon. Alex. Ross, a déclaré qu'autant que possible toutes les troupes seraient levées sur la province et que pour cela il demandait le concours de tous les maires, des compagnies de chemins de fer, en un mot de tous ceux qui pourraient apporter leur concours. C'est le devoir de tous ceux qui peuvent le faire d'aider le gouvernement et nous n'avons plus que trois semaines.

On compte que trois mille hommes environ pourront être recrutés dans la province, les dix mille autres devront venir du dehors. La campagne de recrutement a déjà vigoureusement commencé.

APRES L'INCENDIE
Saskatoon, Sask., 26. — A la suite du terrible incendie de mercredi soir, la partie commerciale de la ville Wynyard ressemblait ce matin à une ville de régions dévastées de la France. Les pertes totales sont estimées à environ \$110,000. Il n'y aurait que \$20,000 d'assurances.

L'arrangement est valable jusqu'à la fin de 1924. Il se prolongera automatiquement d'année en année tant qu'un des membres en faisant partie n'exprimera pas son intention de se retirer. Les Soviets se réservent également le droit d'exclure toute compagnie dont le gouvernement aurait rompu les relations avec la Russie.

Un traité séparé a été signé entre la flotte russe de la mer Noire et la Byron Steamship Company, d'Angleterre, d'après lequel des navires devront quitter tous les quinze jours Odessa pour New-York.

Ces trois prodiges ont eu une seule (A suivre à la page 5.)

AUTOUR DE CES ACTIONS DU GRAND-TRONC

Les actionnaires espèrent toujours un règlement satisfaisant

CONFIANCE

On a suggéré la tenue d'une enquête royale, mais cela a été refusé

(Cable de la Presse Associée) Londres, 26. — Les délégués des porteurs d'obligations à 4 p.c. du Grand-Tronc-Pacifique ont donné aujourd'hui, un exposé des négociations entreprises avec le gouvernement canadien et ont exprimé leur compassion pour les actionnaires.

Sir Harry Samuel, qui présidait, déclara qu'il n'y avait pas la moindre raison de désespérer. Il regretta les grosses ventes qui venaient de se faire et dit qu'une hausse ou une baisse exagérée étaient également préjudiciables, pour un juste règlement. Mais le plus déplorable était les renseignements de sources inconnues, tantôt vrais, tantôt faux, qu'on ne cessait de faire circuler. Nous sommes bien plus sûrement aujourd'hui que nous ne l'étions il y a un an.

Sir Harrison Smith fit part de son projet d'envoyer une réponse au gouvernement canadien. Le comité, dit-il, a quitté le Canada, laissant une porte ouverte pour d'autres négociations. La situation a été éclaircie sur bien des points et nous sommes en face de réalités qui nous tracent la ligne de conduite à suivre, pour éviter un désastre.

G. F. Forsdyke, qui fit partie de la délégation, exprima l'étonnement que lui avait causé la réponse du gouvernement canadien. Il insista pour que les actionnaires tiennent bon, il faudra de la patience, mais le résultat est certain.

Un des actionnaires proposa de demander au gouvernement britannique de nommer une commission royale. Le président lui répondit que ce serait le meilleur moyen de tout perdre et qu'il ne saurait approuver ce projet.

Après un vote de confiance la commission fut réélue et fut chargée d'agir au mieux des intérêts des actionnaires.

L'HYDRAVION EST RENDU DANS LA CAPITALE

L'hydravion lancé à Montréal est maintenant rendu à Ottawa

EXCELLENT VOYAGE

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 26. — L'hydravion qui a été lancé hier à Montréal est arrivé aujourd'hui au champ d'aviation de Rockliffe.

C'est la première machine de ce genre qui ait été construite au Canada. Les constructeurs en sont la Vickers Company, de Montréal. C'est le troisième qui ait été construit sur les huit commandés par le gouvernement.

Il y a, en outre, quinze autres, qui sont arrivés les deux premiers, qui avaient été construits en Angleterre, mais l'un d'eux fut complètement détruit en quittant le champ d'aviation de Rockliffe pour Winnipeg. Le second accomplit le voyage avec succès. Le gouvernement compte employer ces hydravions pour des patrouilles forestières et la surveillance des feux de forêt. Celui, arrivé aujourd'hui, doit d'ici quelques jours partir pour Winnipeg et remplacer celui qui a été brisé.

Les directeurs de l'aviation firent remarquer que la construction par la Vickers de cet hydravion était le début d'une nouvelle industrie canadienne. La compagnie Vickers a l'intention de se spécialiser dans la construction de machines aériennes.

UN NOUVEL ARRANGEMENT DE LA RUSSIE

Il a trait au transport des émigrants et des immigrants

DUREE DE L'ENTENTE

(Cable de la Presse Associée) Moscou, 26. — Le Conseil fédéral des commissaires vient de sanctionner un arrangement conclu entre la flotte d'Etat et la flotte volontaire russe, d'une part, et la White Star, la Hamburg-America et la North German Lloyd, d'autre part, pour le monopole du transport des émigrants de ou pour la Russie. Apparaissant la flotte russe en Russie seule le monopole.

Le contrat prévoit que les autres compagnies étrangères pourront se joindre aux concessionnaires. Le capital requis est entièrement versé par les compagnies étrangères, la flotte russe obtient 50 pour cent des actions sans rien débiter. Les directeurs seront au nombre de huit, dont quatre, comprenant le président, seront nommés par la Russie. Elle se réserve aussi un contrôle sur les émigrants.

L'arrangement est valable jusqu'à la fin de 1924. Il se prolongera automatiquement d'année en année tant qu'un des membres en faisant partie n'exprimera pas son intention de se retirer. Les Soviets se réservent également le droit d'exclure toute compagnie dont le gouvernement aurait rompu les relations avec la Russie.

Un traité séparé a été signé entre la flotte russe de la mer Noire et la Byron Steamship Company, d'Angleterre, d'après lequel des navires devront quitter tous les quinze jours Odessa pour New-York.

Ces trois prodiges ont eu une seule (A suivre à la page 5.)

Un discours de M. Baldwin

(Dépêche de la Presse Canadienne) Glasgow, Ecosse, 26. — Le premier ministre Baldwin, a prononcé un discours devant le cercle conservateur et a parlé de l'occupation de la Ruhr. Il a comparé à la lame d'un canif qu'on mettrait dans les rouages d'une montre. Nous n'avons pas encore beaucoup souffert mais c'est maintenant que nous allons commencer à souffrir. Tant qu'on n'aura pas obtenu la stabilité financière de l'Allemagne aucun peuple ne pourra retirer les réparations qui lui sont dues. Il exprima ensuite la confiance qu'il avait pour l'avenir dans le marché russe, et que c'était de ce côté là qu'il faudrait surtout jeter les yeux quand le monde serait enfin pacifié.

NOUVELLES CURES MIRACULEUSES AUX FETES DE STE-ANNE

Trois guérisons ont eu lieu, hier soir, en présence de 35,000 personnes

AUTRES GUERISONS

Les fêtes, très imposantes, ont pris fin par une promenade aux flambeaux

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 26. — Le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré a été ce soir témoin de trois nouvelles cures miraculeuses, qu'il faut ajouter à celles de la matinée.

On évaluait à 35 mille le nombre des touristes ou des pèlerins, c'est le plus gros chiffre qui ait été atteint depuis 1897.

Les guérisons miraculeuses effectuées ce soir sont celles de Mme Marie Bourke, de Laconia, N.-H., qui depuis un accident survenu il y a quelques années marchait avec deux béquilles. Elle put subitement quitter l'égide et marcher sans ses béquilles.

Mlle Anna Kennay, de Chicopee, Mass., infirme depuis son enfance et ne pouvant marcher qu'avec un traîneau spécial tout le quitter et marcher comme tout le monde. Mme Charles Martin, de la Pennsylvanie, laissa aussi ses béquilles derrière elle.

Entre cinq heures du matin et neuf heures plus de six mille personnes reçurent la Sainte-Communion. Ce après-midi des vêpres solennelles furent chantées. Le curé de la paroisse de St-Joachim officiait, d'après un usage établi depuis plus de 200 ans.

Ce soir une procession aux flambeaux eut lieu à laquelle prirent part les zouaves pontificaux.

TEMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE
L'un des miraculés de l'année dernière est venu prouver en personne, cette année, qu'il est bel et bien guéri et qu'il ne ressentait aucune gêne du mal ancien. C'est ce qu'a nommé John Elmer, de Springfield, Mass., dont la guérison eut tant de retentissement en juillet 1922. Nous l'avons revu, ce matin, très bien portant et venant remercier la grande "guérisseuse".

Il accompagnait un groupe de soixante pèlerins de Springfield. C'est lui-même qui les avait organisés en pèlerinage accomplissant sa promesse de l'an dernier. Et c'est grâce à lui qu'il est guéri aujourd'hui un autre citoyen de son groupe, C. Mothertray, dont nous parlons plus loin.

LES FETES GRANDIOSES
Québec, 26. — Le grand sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui va se relever de ses cendres et dont on a bûné, ce matin, la pierre angulaire, offrira, ce matin, un spectacle de grande valeur inaccoutumée. Autour de l'autel, élevé pour la circonstance, sur les ruines de l'ancienne basilique, une foule immense, plus considérable encore que celle des mémorables manifestations de l'année dernière, se pressait pleine de foi et comme traversée par un souffle de miracles. Il y avait au moins 15,000 personnes.

Depuis deux jours, les pèlerins de toute l'Amérique du Nord, appartenant à diverses races et parlant diverses langues accouraient vers ce sanctuaire, sainte, à laquelle s'attachent tant de traditions et de faits merveilleux. Rien n'était plus émouvant que de voir ces masses de croyants agglomérées autour des ruines qui vont faire place à un temple digne de la Thaumaturge.

Et ce qui augmentait l'émotion de tous, c'était l'accomplissement de cinq faits prodigieux, de trois guérisons constatées par des centaines de témoins, au pied de la statue miraculeuse.

Le premier des malades qui ait obtenu la faveur de la sainte, fut un jeune Américain, Thomas J. Brady, de Springfield, Mass., guéri d'un mal dont il souffrait depuis longtemps et que l'on considérait incurable.

Le second prodige s'accomplit pour

JOHNNY DUNDEE EST CHAMPION DE LA CLASSE POIDS PLUME

Il a remporté le titre en battant Eugène Criquei, dans un combat de 15 rondes, hier soir, aux Polo Grounds, New-York. — Le Français fut déclassé, mais courageux jusqu'au bout.

(Dépêche de la Presse Associated)
New-York, (Polo Grounds), 26. — Johnny Dundee de New-York a gagné le championnat du monde de la catégorie poids-plume, ce soir, en battant Eugène Criquei, de France, dans un combat de 15 rondes, aux Polo Grounds. Dundee a reçu la décision des juges sur le pugiliste qui a détecté la tige pendant moins d'un an. La victoire de Dundee fut décisive. Il a obtenu l'avantage dans toutes les rondes. Mais la foule fut constamment divisée entre l'admiration pour l'habileté du vainqueur et le courage du Français qui, à l'approche de la fin, avait gagné le titre en battant Johnny Kilbane, de Cleveland, le même ring.

DETAILS DU COMBAT
Johnny Dundee fut le premier à entrer dans le ring. Il reçut une réception enthousiaste mais elle fut écartée par celle qui accompagnait l'entrée du Français dans le ring. Les deux boxeurs furent aussitôt longuement applaudis lorsqu'ils furent introduits.

Annonce que Jack O'Sullivan serait l'arbitre.
Première ronde. — Ils se rencontrèrent dans le centre de l'arène et commencèrent à faire de l'infighting. Criquei porta un coup de droite dans le corps. Dundee porta son premier coup avec sa gauche. Ils échangèrent des coups dans le corps dans un corps à corps mais l'un ni l'autre ne fit aucun dommage. Criquei porta deux bons coups à la tête. Dundee déclancha un solide crochet de la gauche à la mâchoire et Criquei tomba avec un coup semblable, mais dans le corps. Le Français porta un coup de la droite qui fit chanceler Dundee. Criquei porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

Deuxième ronde. — Criquei était un peu ébranlé lorsqu'il commença la deuxième ronde et il eut recours à un corps à corps. Il porta un coup de gauche à Dundee. Ce dernier recula et ensuite riposta avec un coup de gauche qui fit chanceler Criquei. Dundee porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

Deuxième ronde. — Criquei était un peu ébranlé lorsqu'il commença la deuxième ronde et il eut recours à un corps à corps. Il porta un coup de gauche à Dundee. Ce dernier recula et ensuite riposta avec un coup de gauche qui fit chanceler Criquei. Dundee porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

Deuxième ronde. — Criquei était un peu ébranlé lorsqu'il commença la deuxième ronde et il eut recours à un corps à corps. Il porta un coup de gauche à Dundee. Ce dernier recula et ensuite riposta avec un coup de gauche qui fit chanceler Criquei. Dundee porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

Deuxième ronde. — Criquei était un peu ébranlé lorsqu'il commença la deuxième ronde et il eut recours à un corps à corps. Il porta un coup de gauche à Dundee. Ce dernier recula et ensuite riposta avec un coup de gauche qui fit chanceler Criquei. Dundee porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

Deuxième ronde. — Criquei était un peu ébranlé lorsqu'il commença la deuxième ronde et il eut recours à un corps à corps. Il porta un coup de gauche à Dundee. Ce dernier recula et ensuite riposta avec un coup de gauche qui fit chanceler Criquei. Dundee porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

Deuxième ronde. — Criquei était un peu ébranlé lorsqu'il commença la deuxième ronde et il eut recours à un corps à corps. Il porta un coup de gauche à Dundee. Ce dernier recula et ensuite riposta avec un coup de gauche qui fit chanceler Criquei. Dundee porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

Deuxième ronde. — Criquei était un peu ébranlé lorsqu'il commença la deuxième ronde et il eut recours à un corps à corps. Il porta un coup de gauche à Dundee. Ce dernier recula et ensuite riposta avec un coup de gauche qui fit chanceler Criquei. Dundee porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

Deuxième ronde. — Criquei était un peu ébranlé lorsqu'il commença la deuxième ronde et il eut recours à un corps à corps. Il porta un coup de gauche à Dundee. Ce dernier recula et ensuite riposta avec un coup de gauche qui fit chanceler Criquei. Dundee porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

Deuxième ronde. — Criquei était un peu ébranlé lorsqu'il commença la deuxième ronde et il eut recours à un corps à corps. Il porta un coup de gauche à Dundee. Ce dernier recula et ensuite riposta avec un coup de gauche qui fit chanceler Criquei. Dundee porta un coup à la mâchoire et le Français resta sur un genou pendant que l'arbitre comptait jusqu'à neuf. Dundee attaqua avec furie lorsque Criquei fut remis sur pied, envoyant des coups dans le corps.

LES TRIFLUVIENS L'ONT EMPORTÉ HIER

Trois-Rivières, 26. — Le club local a battu le Montréal par un score de 4 à 2 cet après-midi, dans la première partie de la série entre ces deux clubs. L'arbitre Allaire, qui en était à sa troisième apparition, s'est rendu immédiatement impopulaire en rendant des décisions douteuses à la sixième manche.

Score:
Trois-Rivières. 010021000—4 9 1
Batteries: Barnes, Peeler et Hopper; Kibbee et Becker.

PAS DE PARTIE ICI
Pour des raisons inexplicables, apparemment une erreur dans l'échange des dépêches, le club Québec n'est pas venu jouer avec le Canadien, hier après-midi, au parc Atwater.

Les clubs joueront à Ottawa aujourd'hui, mais reviendront ici demain, pour donner deux parties. Dimanche, il y aura aussi deux joutes au terrain du National.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Canadien. 4 3 .571
Trois-Rivières. 4 3 .556
Royal. 5 4 .571
Québec. 2 5 .286

LES ANNEAUX

La deuxième série de la ligue d'anneaux de Montréal s'est ouverte dimanche dernier. Après la brillante exhibition Québec vs Montréal, le public semble prendre un intérêt plus grand à ce jeu. Disons aussi que si on analyse les parties jouées dimanche, on constatera une amélioration sensible chez les nouveaux clubs.

La classe "A" fut une surprise. Le Montcalm, aidé d'un jeune prodige de la ligue de l'Ouest, M. Chagnon, âgé d'une quinzaine d'années, qui joua 3040 et remporta une victoire sur le Montréal. Il faut dire que Mathieu et Huberdeau n'étaient pas en forme, car ils ne jouèrent que 2700. Le Montréal avait aussi L. Leblanc, autrefois du Lafontaine, qui n'ayant pas joué de l'année, joua 2065.

Dans la classe B, la grosse surprise fut le Sacré-Cœur, qui parvint à battre le club le plus faible, et qui battit le Barasolou en jouant 13035. Un autre club qui s'est sensiblement amélioré c'est le St-Marie, qui battit le Canadien en jouant 14000.

Le National ayant plusieurs joueurs en vacances, a dû baisser pavillon devant le Montcalm "B". Nos amis du National, qui sont de vrais sports, ne se découragent pas et ils sauront bien se placer.

Le Montréal B vs Maisonneuve fut la partie la plus chaude de la soirée. Malgré une bonne avance du Montréal, le Maisonneuve combattit courageusement pour reprendre le terrain perdu. Finalement le Montréal l'emporta après une des plus belles luttes vues cette année. Les joueurs des deux clubs se tendirent la main à la fin de la joute comme de vrais sports et ce fut une des manifestations sportives les plus loyales à laquelle les officiers présents aient assisté.

Dimanche, le 29 juillet, il n'y aura que deux parties de la classe "B". Le Barasolou va chez le Maisonneuve, 2688 Maisonneuve. Montréal B rendra le Sacré-Cœur chez ce dernier, angle Maisonneuve et Ontario. Le St-Marie visite le Montcalm, 923 Montcalm, et le National et le Canadien monopolisent le jeu à Maisonneuve sur le terrain du Canadien, angle Boulevard Morgan et Adam.

Scores de dimanche dernier:
Sacré-Cœur
Tourangeau. 340 375 385 390 360—1740
Laurin. 340 330 420 405 425—1930
Groulx. 425 370 375 480 425—2240
Girard. 355 375 475 440 465—2710
Normandin. 420 500 480 470 590—2670
Tanguay. 505 395 390 580 550—2340

LES ARTISANS DE YOVILLE
Les Artisans d'Yoville ont remporté une belle victoire, dimanche dernier, sur le Garden City, de Ste-Anne-de-Bellevue, par le score de 14 à 7. Watier, Bélisle et Roussel se distinguèrent tant au champ qu'au bâton. La batterie Masse-Clarke fut solide avec des hommes sur les buts. En somme, tous les joueurs ont contribué à cette belle victoire.

Dimanche, le 29, les Artisans recevront le Royal Amateur. La direction invite le public en général à encourager le baseball, car elle veut donner du beau baseball à Yoville. La direction réserve une surprise à ses supporters et amateurs de la 5e août. Elle fera venir ici un très fort club amateur à l'occasion de la fête champêtre du Club Social des Artisans du Nord.

Imperial Barasolou					
Michaud	470	425	485	460	2375
Buisson	390	395	375	350	1510
Lauglois	325	390	390	245	1350
Hocray	400	295	325	325	1345
Gauthier	405	315	340	340	1380
Mais	355	280	405	470	1510
2375 2115 2325 2160 2560-11415					
Montcalm Ind.					
Michaud	205	240	215	385	250-1695
Dansereau	495	555	505	320	395-2120
Lamarre	435	365	325	400	435-1960
Montréal	325	480	480	450	600-2335
Gauthier	400	350	490	440	445-1925
Tailleur	440	380	465	325	465-1975
2330 2460 2790 2450 2598-13020					
National Ind.					
Patenaude	475	240	385	355	425-1940
Lamarre	325	385	270	295	295-1480
Brisebois	390	330	370	390	480-1870
Burton - O.	330	335	180	360	330-1435
Lortie	395	285	255	280	145-1460
R. Lortie	340	415	460	420	360-1925

Lortie	340	415	420	360	1925
2105 2980 1980 1920 2145-10120					
Montréal					
Noël	545	540	485	615	535-2720
Baudin	425	640	605	720	590-2580
St-Pierre	610	315	415	430	465-2065
St-Pierre	445	695	550	570	580-2850
Mathurin	570	530	600	550	585-2710
Chayer	625	670	620	730	675-3350
3430 2695 2575 2842 2560-17905					
Montcalm					
Ricard	590	625	600	695	670-2360
Hilmond	390	355	435	585	365-2545
Blais	475	515	430	440	405-2060
Chagnon	315	620	635	700	660-3040
Auger	425	730	645	765	750-3505
Robert	715	700	655	730	750-3595
3215 2790 2650 2695 2485-18105					
Maisonneuve Ind.					
Dazé	380	255	260	420	570-1925
Marceau	340	615	510	430	425-2020
Lavoie	370	445	415	430	410-1860
Mignault	290	335	460	330	275-1690
Mainville	340	610	605	550	475-2180
Campeau	600	535	520	690	495-2840

L'ASSOCIATION DE LAVAL-DES-RAPIDES
Les officiers de l'association sont à préparer l'organisation de la 2e grande fête champêtre qui doit avoir lieu le 5 août prochain. A une assemblée tenue ces jours derniers, divers co-

LIGNE FRANCAISE
Suivez les voyageurs d'expérience!
France. 25 Juil. 12 Août 19 Sept.
Lafayette. 4 Août 12 Sept. 19 Sept.
Paris. 15 Août 12 Sept. 3 Oct.

LA PREMIERE AU SAINT LAURENT
Dimanche dernier le club St-Laurent remportait la première victoire d'une série de trois contre le Canadien Inc. par le score de 6 à 4. La partie, à en juger par l'enthousiasme manifesté par les spectateurs, parut plaire à tous nos amateurs.

Pitoune Gohier, une nouvelle recrue de St-Laurent fut le point de mire de l'assistance au bâton. Dave Moche et Vila ont été les étoiles de la partie au champ.

Dimanche prochain, vu l'impossibilité qu'il y a pour le Canadien Inc. de venir à St-Laurent, pour ne pas désappointer ses supporters, le club St-Laurent a conclu des arrangements avec le Régla de Maisonneuve, absolument anxieux de démontrer sa supériorité sur notre club.

Le St-Laurent ne se compte pas encore battu.
La deuxième partie de la série entre le Canadien Inc. et le St-Laurent aura lieu le 5 août.
Le Club St-Laurent s'empresse d'offrir par l'entremise des journaux ses sympathies les plus sincères à un de ses membres les plus dévoués M. le notaire Georges Laurin qui a eu la douleur de perdre son père ces jours-ci.

AU NATIONAL
Samedi prochain, à 3.15 hrs (heure avancée) les joueurs de la croise du National recevront la visite de l'équipe de Factory Town au terrain de Maisonneuve.

Nous nous rappelons le temps où le Cornwall attirait à Maisonneuve cinq à six mille personnes anxieuses de voir à l'épreuve les fameux joueurs qui ont toujours figuré sur cette équipe.

Si nous prenons l'alignement du club au temps où Jos Lally en avait la direction, nous trouvons les noms de Marc Cummings, Eddie Somerville, Fred Degan, Eddie Degan, Lev White qui tous étaient des joueurs fameux à l'époque du Big Four et de la National Lacrosse Union.

Tous ces vétérans sont encore au poste et sont aidés de nouvelles recrues, telles les frères Contant, Fillion et autres qui font du Cornwall une puissante équipe.

Le Cornwall est actuellement sur un pied d'égalité avec le Shamrock dans la course au championnat et il doit triompher samedi pour maintenir ses positions.

Nous rappellerons aux membres du National qu'une estrade leur est spécialement réservée et que leurs dames sont admises gratuitement.

Tous se feront un devoir d'aller encourager leurs porte-couleurs à triompher.

LIGNE FRANCAISE
Suivez les voyageurs d'expérience!
France. 25 Juil. 12 Août 19 Sept.
Lafayette. 4 Août 12 Sept. 19 Sept.
Paris. 15 Août 12 Sept. 3 Oct.

LIGNE FRANCAISE
Suivez les voyageurs d'expérience!
France. 25 Juil. 12 Août 19 Sept.
Lafayette. 4 Août 12 Sept. 19 Sept.
Paris. 15 Août 12 Sept. 3 Oct.

LIGNE FRANCAISE
Suivez les voyageurs d'expérience!
France. 25 Juil. 12 Août 19 Sept.
Lafayette. 4 Août 12 Sept. 19 Sept.
Paris. 15 Août 12 Sept. 3 Oct.

LIGNE FRANCAISE
Suivez les voyageurs d'expérience!
France. 25 Juil. 12 Août 19 Sept.
Lafayette. 4 Août 12 Sept. 19 Sept.
Paris. 15 Août 12 Sept. 3 Oct.

LIGNE FRANCAISE
Suivez les voyageurs d'expérience!
France. 25 Juil. 12 Août 19 Sept.
Lafayette. 4 Août 12 Sept. 19 Sept.
Paris. 15 Août 12 Sept. 3 Oct.

LIGNE FRANCAISE
Suivez les voyageurs d'expérience!
France. 25 Juil. 12 Août 19 Sept.
Lafayette. 4 Août 12 Sept. 19 Sept.
Paris. 15 Août 12 Sept. 3 Oct.

mités ont été formés pour la réussite de la fête et chacun est décidé à donner sa part d'encouragement. Tout inaugure donc bien et les officiers n'ont certes pas tort d'espérer que cette fête remportera un aussi franc succès que l'année dernière.

Tous se rappellent en effet la lère fête, 30 courses étant au programme. La fête ne se termina qu'à 7 heures p.m. Cependant cette année, pour accommoder tout le monde, les courses seront moins nombreuses et ceux qui viendront de la ville pourront s'en retourner à bonne heure. Il y aura assez de numéros cependant pour plaire à tous et ceux qui viendront encourager par leur présence ne pourront s'en retourner que satisfait. Il y aura partie de balle-au-camp, courses, jeux, souque à la corde, etc.

ROBE DE CHAMBRE
en stock ou sur mesure.
50 Variétés — Modèle Exclusif
The Montreal Trade Supply Co
30, Carré Chabot.
125-P2Lmer vet.-J.N.A.

UNIQUE Dr J.M.E. PREVOST
des hôpitaux de Paris, Londres, New-York.
Traitement des Maladies voies urinaires, reins, vessie et maladies ventr. ent. 100 St-Denis. — Est 7550

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITEE
POUR ANVERS VIA LONDRES
De Montréal. 29 Août
"Canadian Explorer" De Swansea
POUR SWANSEA VIA CARDIFF
De Montréal. 29 Août
"Canadian Leader" De Swansea

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITEE
POUR ANVERS VIA LONDRES
De Montréal. 29 Août
"Canadian Explorer" De Swansea
POUR SWANSEA VIA CARDIFF
De Montréal. 29 Août
"Canadian Leader" De Swansea

Le Canada

MONTREAL, Vendredi, 27 Juillet 1923.

Un pessimisme mal fondé

On a soulevé dans un journal, récemment, que le pays était fort en danger par suite de sa dette énorme qui augmenterait sans cesse.

Il faut sans doute admettre que nous avons une lourde dette à supporter, que notre participation à la guerre nous a financièrement surchargés dans une proportion considérable.

Nous devons aussi tenir compte du fait que nous sommes aujourd'hui propriétaires d'un réseau de chemins de fer qui accumule les déficits depuis quelques années.

Nous subissons, il est vrai, les lourdes conséquences d'une administration qui nous aura été très coûteuse, qui n'a pas su user de prudence durant tout le temps qu'elle a été à la tête de nos affaires.

Mais cela ne veut sans doute pas dire que nous soyons sur les confins de la banqueroute, comme notre confrère semble le laisser entendre dans son article peu encourageant, sans doute.

Si l'on fait une comparaison avec la dette qui existe dans les autres pays, — et la comparaison est certainement une bonne base, — nous voyons que la dette "per capita" du Canada est bien inférieure à celle de nombre de pays qui ont pris part au grand conflit mondial.

La Grande-Bretagne, par exemple, a une dette de \$167 par tête, soit, au taux actuel du change, \$788.24 en argent canadien; et cependant, la dette nette du Canada, en rapport avec le chiffre de sa population, n'est en somme que de \$267.77 par tête.

C'est donc dire que notre dette n'est, proportion gardée de la population, que légèrement plus élevée du tiers de celle de la Grande-Bretagne. De plus, les statistiques démontrent qu'elle n'est que très peu plus élevée que celle des États-Unis au pro-rata de la population, toujours.

Nul doute que le Canada doit chercher à accroître sa population, à augmenter le développement de ses ressources naturelles, à résoudre d'une façon satisfaisante le problème des chemins de fer, mais ce sont là des choses matériellement possibles.

Le Canada est l'un des pays les plus riches de la terre en produits naturels; il compte de plus une population laborieuse, saine et intelligente sur laquelle nous pouvons compter pour nous assurer de plus grands progrès.

Notre dette est élevée, soit; mais le Canada n'est sûrement pas dans des difficultés aussi grandes que le laisse entendre le confrère et nous n'avons pas de raison de perdre confiance dans l'avenir de nos destinées.

Nos richesses forestières

Le deuxième congrès annuel de l'Association forestière britannique se tient actuellement en notre pays, les délégués se réunissant en séances à Ottawa et devant subséquemment entreprendre une tournée dans nos régions forestières canadiennes.

Le premier ministre King a souhaité la bienvenue aux distingués représentants des diverses parties de l'empire qui sont réunis dans la capitale et il a profité de l'occasion pour parler de l'industrie forestière du Canada.

L'industrie forestière au Canada vient immédiatement après celle de l'agriculture en importance et nos gouvernements tendent tous leurs efforts vers son amélioration constante.

Développer l'industrie forestière dans notre pays a toujours été une préoccupation constante de la part de nos gouvernements et aujourd'hui plus que jamais s'occupent-ils de son avenir.

Lors de la dernière session fédérale, le gouvernement s'est vu investi d'un pouvoir nouveau à ce sujet: celui qui peu restreindre l'exportation du bois de pulpe.

Un bill à cet effet a été présenté et adopté par les Communes qui autorise le gouvernement à imposer un embargo sur l'exportation du bois de pulpe si les conditions l'exigent.

C'est là une mesure justifiable, particulièrement depuis que nous avons subi des pertes considérables par les feux de forêts. Mais le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de recourir à l'embargo avant que les circonstances ne le justifient de le faire.

Cette mesure si controversée depuis qu'elle a été discutée à la Chambre des Communes ne sera mise en pratique par le gouvernement qu'en dernier ressort.

Mais il appartenait au gouvernement de recourir aux meilleurs moyens de sauvegarder nos richesses forestières qui s'épuisent graduellement.

Nous sommes assurés qu'il saura adopter les lois nécessaires et justes pour nous conserver les fruits de ces richesses naturelles.

La griffe allemande sur la Russie

Un chroniqueur étudie dans le "Gaulois" les relations du problème allemand avec la révolution russe.

Le problème russe, d'où dépend, plus encore peut-être que du problème allemand, le rétablissement de l'équilibre européen politique et économique, demeure insoluble, écrit M. Couturier de Chassaigne, si l'on s'en tient aux données innombrables et contradictoires que la presse de tous les pays recueille au hasard et publie pêle-mêle.

Comment ordonner avec logique cet amas chaotique de renseignements dont la provenance est souvent un mystère pour quiconque oublie trop rapidement les mille ruses de la propagande boche de guerre et d'après-guerre?

Pourtant, à travers le fatras des informations venues de Russie ou des pays limitrophes, il est possible de saisir quelques faits certains qui incitent tout naturellement à poser un petit nombre de questions fort simples auxquelles il sera facile de répondre en appelant à l'aide ce génie bienfaisant, familier de l'esprit français: le bon sens.

Première question: quel est, depuis toujours, le trait dominant du caractère russe? Sous les dominations des Tartares, des tzars, des bolchevistes, le peuple russe a aimé le tyran, et accepté sans vraiment se plaindre d'être dominé, telle la femme primitive par l'homme qu'elle aime.

D'autre part, continue cet écrivain, quelle est la caractéristique de l'Allemand? Un amour immodéré de hiérarchie, de conquête et de domination, une détestable mais virile brutalité qui dans les pays sauvages et aux époques barbares est l'apanage du mâle, de celui qui saisit, possède, maîtrise et asservit.

Cela posé, on se demande laquelle des deux races, de l'allemande ou de la russe, imposera ses volontés à l'autre et la domptera comme le cavalier sa monture?

Ne semble-t-il pas que tout l'effort de notre politique devrait être de lutter contre cette loi de nature afin d'essayer soit d'en retarder l'accomplissement, soit de la modifier, grâce à un miracle d'intelligence et de volonté?

Or quel a été le premier résultat du traité de Versailles, sinon de jeter sur la Russie une Allemagne unifiée financièrement et politiquement par nos soins, et devenue le seul organisme faisant masse dans toute l'Europe centrale? Le colosse germanique s'est donc incliné tout naturellement vers la Russie et déjà son ombre gigantesque découpe ses contours fantastiques sur l'horizon des steppes. Quel exutoire plus commode l'Allemagne trouvera-t-elle pour le surplus de sa population sans cesse accrue? Quelles immenses plus appropriées aux exigences impérieuses de son expansion économique?

Et l'auteur conclut: N'ayons aucune illusion: si nous laissons l'Allemagne non seulement mettre la main sur la réorganisation financière et sur la future exploitation économique de la Russie, mais aussi former à son gré les cadres d'ingénieurs, d'industriels, de commerçants, de commis-voyageurs qui mèneront les masses slaves à la conquête des marchés d'Orient et d'Occident, nous nous préparons un châtimement mérité. N'oublions pas non plus qu'une Russie germanisée formera le trait d'union indispensable entre l'Allemagne pangermaniste de toujours et le Japon qui évolue suivant la norme de sa destinée.

Le patron des aviateurs

Depuis longtemps on cherchait un patron aux aviateurs: on vient de le trouver.

Un confrère parisien raconte à ce sujet:

Après que les historiens de l'antiquité nous avaient parlé du char d'Alexandre le Grand, enlevé dans les airs par des aigles dressés, le 12 septembre 1920, Notre-Dame-de-Lorette, apparue de Terre Sainte par les anges, à travers l'espace, en Dalmatie, était proclamée patronne des aviateurs.

On ignorait certainement qu'en 1914, à un moment d'ailleurs où sa découverte passa bien inaperçue, M. Manteyer avait trouvé sur les confins de la Savoie et du Dauphiné, la matrice d'un sceau du quatorzième siècle, représentant un aigle aux ailes déployées, autour duquel était gravé "S. Sti Aviatoris", c'est-à-dire sceau de saint Aviateur.

Bien qu'inconnu dans le calendrier, il n'en reste pas moins certain que le bon saint de ce nom, qui prit pour emblème l'aigle, fait pour planer dans l'espace comme l'avion ou le dirigeable, semble vraiment tout désigné pour être le patron des aviateurs, comme saint Georges est celui des cavaliers.

Le journal et l'information

Il est excessif de dire qu'un journal est exclusivement influencé par ses lecteurs. Chaque journal a une raison d'être, politique ou autre, qui détermine d'abord la classe de ses abonnés.

Mais dans la suite il s'établit une coopération par laquelle le journal doit chercher à fournir à ses clients les informations qu'ils désirent. Les grands quotidiens d'ailleurs font appel à toutes les classes et publient des informations toujours plus étendues, dans tous les domaines.

La première condition

Après tant d'autres, la conférence de Lausanne s'est terminée par la signature de plusieurs nations européennes, réunies pour y discuter de la paix.

Mais la première condition n'est-elle pas la reconnaissance des dettes et des obligations? Autrement la paix du débiteur serait un mal pour le créancier.

EN FRANÇAIS. — (du "Soleil"). — Nos maisons d'affaires de la province se réjouissent d'apprendre que le ministère du commerce publiera désormais une version française du bulletin hebdomadaire des renseignements commerciaux. Elles auront sans doute déjà reçu, comme nous, le premier de ces fascicules imprimé en notre langue. C'est là une innovation qui consacre un droit et qui peut rendre d'éminents services à nos compatriotes. Jusqu'ici, ce bulletin avait été uniquement publié en langue anglaise. Ceux de nos clients qui auraient désiré se renseigner sur la situation commerciale du pays étaient, par le fait, privés d'une source d'information très précieuse. Il est vrai que la plupart des Canadiens-français savent lire les deux langues, mais beaucoup négligent de parcourir les textes anglais à cause du manque d'habitude. Il leur fallait l'impression en langue maternelle, et l'hon. M. Robb, ministre du commerce, en véritable ami des nôtres, a su accomplir cette amélioration, qui est un service rendu en même temps qu'un acte de stricte justice.

UN SERVITEUR DE LA FRANCE

Le général Maunoury

Dans le "Temps", le général de Lacroix rend avec émotion hommage à "ce grand serviteur de la France".

"Je salue avec respect et une profonde admiration ce grand soldat, que j'ai eu le privilège, à la fin de ma carrière, d'avoir pour collaborateur, et dont j'ai pu apprécier la caractère, la droiture, le jugement et la grande puissance de travail."

"La carrière de Maunoury est une ligne droite. Il avait vu 1870 et son cœur en avait été meurtri; mais sa foi dans les forces vives de la nation, dans la faculté de redressement de notre race était inébranlable. Il se mit aussitôt au travail, son regard fixé sur l'avenir, et il voulut être un des artisans de cette victoire qu'il a toujours espérée. J'en atteste mes souvenirs, qu'il attendit sans défaillance pendant quarante-quatre ans, et à laquelle il contribua si brillamment. On sait son rôle à la bataille de la Marne, sous les ordres directs de Galliéni, son attaque sur le flanc droit de von Kluck, attaque menée pendant cinq jours avec une énergie, un esprit offensif, un sens du commandement admirables, qui arrêta von Kluck et l'obligea à une manœuvre qui bouleversa son plan initial et le força à la retraite. L'histoire consacrera la part glorieuse de Maunoury dans la victoire de la Marne."

M. A. A.-P., dans les Débats, constate que la fin de carrière du général Maunoury "est restée figée dans l'imaginaire populaire".

"Le stoïcisme avec lequel ce grand chef a supporté depuis lors non seulement ses souffrances physiques, mais la souffrance morale, plus accablante encore, de ne plus "servir", de ne pouvoir pousser jusqu'au bout l'œuvre si magnifiquement commencée, a entouré d'une auréole de respect attendri ce pauvre visage effroyablement ravagé. Le général Maunoury incarnait les grands blessés, dont l'auguste présence dans toutes nos cérémonies rappelle à ceux qui seraient tentés de n'y plus songer suffisamment les sacrifices auxquels nous devons notre salut."

"Le général Maunoury est de la famille des soldats "sans peur et sans reproche" dans le souvenir se transmet pieusement dans la mémoire des générations. Ils ne sont pas de ces "dieux de la guerre" qu'on se figure impassibles au-dessus de la mêlée guerrière."

Comme le dit fort excellemment notre confrère, c'est une des parures de la "douce France" que cette lignée de héros humains qui font bon marché de leur personne lorsqu'il s'agit d'épargner le sang d'autrui, comme Vauban ou Turenne allant en person-

ne reconnaître les positions ennemies pour ne rien laisser au hasard de ce qu'on peut lui ôter par la réflexion.

UN ŒUVRE INÉDIT DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

Le 11 mars 1887, le Conseil municipal, sur le rapport de M. P. de Méroval, passait à l'ordre du jour sur diverses pétitions, et le rapporteur s'exprimait ainsi:

"Enfin M. Villiers de l'Isle-Adam demande une souscription à son volume de vers: "Récits patriotiques." (1887, p. 15).

Quelle que soit la sympathie qu'inspirent le talent et la personne de Villiers de l'Isle-Adam, le Conseil ne saurait souscrire à un ouvrage qui est encore manuscrit et la commission se voit obligée de demander l'ordre du jour.

Or, nous avons cherché, en vain, dans les bibliographies consacrées au grand écrivain, le volume dont il s'agit et qui a dû rester manuscrit et inédit.

Il est indiqué, sur la pétition de Villiers de l'Isle-Adam, que l'auteur est venu reprendre son ouvrage à l'Hôtel de Ville. Il serait intéressant de savoir ce que cet ouvrage est devenu. Sans doute, il n'ajouta rien à la gloire de cet admirable "musicien des mots, ce parfait dominateur des sonorités verbales" que fut Villiers de l'Isle-Adam, mais ses admirateurs seraient heureux de connaître les impressions du poète, émouvantes et senties, sur la guerre de 1870. Le titre seul du volume: "Récits patriotiques," n'est-il pas tout un programme?

MORT D'UN GRAND POÈTE

Le grand poète portugais Guerra Junqueiro vient de mourir, à Porto, à un âge très avancé. Il était considéré comme le maître et le patriarche des lettres portugaises. Son livre "Os Simples" (les Simples), qui demeure son chef-d'œuvre, est à la fois essentiellement portugais et admirablement humain. C'est la glorification magnétique des humbles et des résignés.

La maison où vivait, à Porto, Guerra Junqueiro, était un véritable musée hispano-portugais. On y admirait les faïences, les porcelaines, les émaux, les fers forgés et les sculptures les plus rares. Le poète possédait, entre autres choses, une fort belle série de figures du Christ taillées dans le bois, l'ivoire, le marbre et la pierre, œuvres d'artistes du moyen âge et de la Renaissance fort réputées. Il est question de faire un musée de cette maison du poète.

Guerra Junqueiro prit une dernière fois la plume pendant la guerre: ce fut pour flétrir les crimes des sous-marins allemands, qu'il voua à la malédiction universelle. Une fois de plus il défendit les victimes et maudit les bourreaux.

BLAISE PASCAL, ARCHITECTE

On vient de célébrer le tricentenaire de Pascal. Sait-on que sous la voûte ogivale de la Tour St-Jacques s'élève, noble et froide, la statue de Blaise Pascal, par le sculpteur Carrellet?

La légende, plus forte que l'histoire, veut que Pascal ait renoué en 1653, à cet endroit, les expériences faites par lui en 1648, près de Clermont, sa ville natale, sur l'impossibilité du vide et la pesanteur de l'air.

Bref, la statue de Pascal a été érigée sous la Tour St-Jacques et bien peu nombreux sont les Parisiens qui, en passant rue de Rivoli, saluent du regard l'effigie de l'auteur des "Provinciales".

Un jour même, un de nos édiles, représentant un quartier excentrique, montrait quelque curiosité de savoir quel était cet homme de bronze placé de façon à regarder la rue Nicolas-Flamel.

Un ami lui répondit que c'était la statue de Pascal.

— Ah! oui, observe l'autre, avec tranquillité, l'architecte de la Tour!

UN LIVRE FORT CURIEUX

Un ouvrage peu banal est celui qui fait partie de la collection d'antiquité de l'Université de Christiania. Il a été découvert par la Société norvégienne pour la conservation des monuments historiques, en procédant à des travaux de restauration à l'église de la petite ville de Hopperstad.

C'est un manuscrit singulier. Il se compose de six planchettes de hêtre reliées ensemble au dos et recouvertes de cire. Les bords sont légèrement relevés afin d'éviter l'adhérence et de préserver les caractères, ceux-ci semblent avoir été tracés dans la cire au moyen d'une aiguille très fine.

On présume que la plus grande partie du texte date du treizième siècle, quoique certains caractères paraissent avoir été tracés à une période plus récente. On y trouve, notamment, une liste de noms d'animaux en latin et en vieux norvégien.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limitée, dont M. J. B. LaPointe est le Gérant-Général, au bureau No 12, rue Saint-Jacques.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME
Avocats, Procureurs, etc.
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
J.-Alex. Prud'homme, C.R.
112, RUE SAINT-JACQUES, TEL. MAIN 10

Beaulieu, Gouin, Marin et Mercier
Avocats, Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Tel. Main 5093.
L.-E. Beaulieu, LL.D., C.R.;
G. Marin, C.R.; L.-M. Gouin, LL.D.;
P. Mercier, C.R., M.P.
Hon. Rodolphe Lemieux, Avocat-Conseil.

ELLIOTT & DAVID
Henry J. Elliott, C.R.
Hon. L. A. David, C.R.
Secrétaire de la Province de Québec.
Maurice Dugas, J.-P. Callaghan,
Maurice Versailles,
L.-P. Crépau, C.R., Conseil
Avocats et Solliciteurs,
Commisaires pour toutes les provinces, Terre-Neuve et les États-Unis
EDIFICE CANADA LIFE, Montréal, Canada.

Tel. Main 26
Bureau du soir: 172 Avenue Lasalle, Tel. Lasalle 717.
CLEMENT ROBITAILLE, C.R.,
AVOCAT
42, PLACE D'ARMES, CHAMBRE 101, Montréal

TEL. MAIN 1183
THEODORE RHEAUME
C.R., M.P.
Immeuble "LA SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est. - Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limitée, dont M. J. B. LaPointe est le Gérant-Général, au bureau No 12, rue Saint-Jacques.

DR RENE LALLAEE
CHIRURGIEN-DENTISTE
Chambre 112, Edifice de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No 502, rue STE-CATHERINE EST (Angle St-Timothée) MONTREAL.
Tel. Est 3226

TELEPHONE: LASALLE 2145
Dr Jules HUOT
CHIRURGIEN-DENTISTE
1914, Ste-Catherine Est.

TEL. LASALLE 1261
Dr Hector JULIEN
Chirurgien
DENTISTE
1299, rue Ste-Catherine Est.

SYNDICS
TEL. MAIN 7551
BEAULIEU & ROUSSIN
SYNDICS AUTORISÉS
30, Rue St-Jacques
Chambre 11. MONTREAL

WILFRID DAMPHOUSSE
Syndic autorisé de la Loi de Faillite.
J.-E. BEAUDIN, 420 Power Bldg.
Charles ARNOLD, Montréal.
J.-A. ROUSSEAU, Main 155

W. PATTERSON, C.R.
Avocat et Solliciteur
71a RUE ST-JACQUES
TEL. 3960 Adresse cable: Wilpat
Western Union Code

AMBER



"Pourquoi payer 15¢ lorsque vous pouvez obtenir le meilleur 10¢ tabac de Virginie pour



C'est là la vraie raison d'être du tabac "AMBER" — l'argument par excellence — pourquoi débourserez 15c lorsque 10c vous obtiendra un tabac de qualité identique — et une entière satisfaction?

Faites-en l'essai — voyez ce que pourra vous procurer votre 10c. Achetez un paquet d'Amber vous serez persuadé et deviendrez un membre à vie du club des Heureux Fumeurs.

10¢ le paquet

70¢ en boîtes métalliques d'une demi-livre

L'IMPORTANCE DE BIEN COMPRENDRE LE BAIL ACCEPTE

Le propriétaire étant exempt des réparations, on ne pouvait l'obliger

LES CLAUSES DU BAIL

Le propriétaire réclamait son loyer et la locataire des dommages

Dans une cause de T. A. Fautoux contre Dame veuve Thomas Jones, qui consistait en un litige entre propriétaire et locataire, l'honorable juge Mercier, de la Cour supérieure, en donnant gain de cause au propriétaire, fait ressortir une question fort importante et laquelle la plupart des gens ne s'arrêtent pas assez quand arrive le temps de passer le bail. Ce sont les clauses qui contiennent le bail au sujet des réparations. Certaines clauses comme dans la cause actuelle, sont à l'effet que le locataire accepte le logement dans l'état où il se trouve et que les réparations seront à la discrétion du propriétaire. Il s'ensuit que, dans de tels cas, le locataire est sans recours et qu'il ne peut pas même réclamer des dommages, même après mise en demeure; tout au plus peut-il demander la résiliation du bail.

Dans cette cause, qui consistait en une réclamation de loyer, par voie de saisie-gagerie, accompagnée d'une demande reconventionnelle en dommages de la défenderesse, l'honorable juge Mercier fait une discussion très approfondie de la question et applique plusieurs principes d'interprétation pratique. Il décide notamment que le propriétaire, en tant que locataire, n'est pas tenu de faire les réparations et que par conséquent il ne peut être poursuivi à titre de dommages pour n'avoir pas fait ces réparations.

Fautoux réclame de Mme Jones \$340, en vertu du bail par lequel il avait loué à la défenderesse le logement portant le No 862 rue Ste-Catherine ouest. La réclamation représentait le montant du loyer échû pour les mois de janvier, février, mars et avril 1922. En même temps qu'il réclame ce montant, Fautoux demandait à la Cour d'ordonner à la défenderesse de quitter les lieux, sans quoi elle devrait être expulsée par main de justice et de mettre ses effets insaisissables sur le carreau.

La défenderesse répondait à l'action par une demande reconventionnelle. Elle soumettait que quand il lui avait loué la maison, Fautoux savait qu'elle était inhabitable. Elle se plaignait surtout de la défectuosité du toit et de la cheminée. Si elle avait été au courant de ce fait, disait-elle, elle n'aurait jamais accepté les lieux, elle n'aurait pas payé le loyer. Elle prétendait que la fumée se répandait dans la maison aussitôt qu'elle voulait chauffer et qu'il lui avait fallu payer le loyer pendant tout l'hiver, ce qui lui avait fait souffrir du froid. Elle louait des chambres et elle avait eu beaucoup de difficulté avec ses pensionnaires à cause de cela, ajoutait-elle.

Elle faisait des plaintes du même genre au sujet de la fumée, d'après elle, faisant eau et lui avait causé des dommages considérables. Elle évaluait tous ces dommages à \$1,414.50. Elle ajoutait qu'elle avait notifié Fautoux des mois d'octobre 1921, que celui-ci lui avait promis de faire des réparations, mais sans s'exécuter, et qu'elle l'avait encore averti à plusieurs autres reprises, mais inutilement. Le 30 mars 1922, elle lui en voyait un avis écrit. Il restait alors un mois avant l'expiration du bail.

Tel étaient les faits que soumettait la défenderesse à l'encontre de l'action, faits sur lesquels elle s'appuyait pour demander qu'il y ait compensation entre la somme réclamée par le demandeur et la sienne et que le surplus de sa réclamation lui fut remboursé.

Le demandeur principal répondait à cette demande reconventionnelle en disant qu'il n'avait reçu des plaintes qu'en une seule circonstance et qu'il s'était hâté de faire les réparations demandées. Il niait absolument la réclamation de Mme Jones, s'en tenant lui-même à sa demande.

Il y avait donc deux grandes questions à décider: la demande principale et la demande reconventionnelle. L'honorable juge Mercier n'hésite pas à déclarer la première demande entièrement justifiée par la preuve et l'admission de la défenderesse elle-même. Celle-ci n'entendait se réclamer que sur sa demande pour la réclamation pour compenser l'effet du jugement sur l'action principale. En conséquence, la saisie-gagerie est déclarée bonne et valable et la défenderesse est condamnée à payer le loyer échû. Elle a de plus l'ordre de quitter les lieux loués dans les 48 heures de la signification du jugement sans qu'elle sera expulsée et ses effets insaisissables sur le carreau. La Cour ordonne de plus que les meubles saisis soient vendus suivant la loi.

La deuxième question soulevait justement ce point dont nous parlons dans le préambule. La Cour remarque d'abord que les conclusions de Mme Jones démontrent que la demande reconventionnelle est exclusivement une action en recouvrement de dommages-intérêts et non pas en résiliation de bail.

Il restait à déterminer, d'après ce que dit la Cour, si le propriétaire a été obligé à faire les réparations sous peine de dommages-intérêts et, au cas affirmatif, s'il avait été régulièrement en demeure de remplir son obligation conformément aux dispositions de l'un des articles 1067-1068-1069 C.C.

La Cour considère donc en premier lieu les clauses du bail intervenu entre les parties, bail par lequel la demande reconventionnelle en dommages-intérêts était basée. Il y avait notamment dans le bail les stipulations suivantes: "Cette maison est louée dans l'état actuel et aucune réparation ne sera faite". "Le dit bailleur ne sera tenu de faire aucune réparation quelconque, à moins que telle réparation ne soit stipulée en ces présentes; néanmoins le bailleur se réserve le droit de faire les réparations qu'il jugera à propos et alors dans le cas de telles réparations, aux dits lieux, la locataire sera tenue de lui souffrir même si les dites réparations sont faites pour le bénéfice des voisins de la locataire, sans préjudice à aucune réduction du loyer."

ni à aucuns dommages-intérêts ou compensation." "Il ressort de ces stipulations, remarque le juge, que la défenderesse par reconvention n'avait, en vertu du bail en question, qu'elle est obligée d'accepter en entier et sans lequel elle ne peut étayer son action reconventionnelle, aucune action pour forcer le défendeur par reconvention à faire aucune réparation à l'immeuble loué, vu que ce dernier s'était, par suite des stipulations ci-dessus, entièrement soustrait aux exigences de l'art. 1614 C.C.

"La seule action qui compétait, au cours du bail, à la défenderesse par reconvention, aurait été, au cas où l'immeuble serait devenu inhabitable à raison de réparation absolument nécessaire, l'action en résiliation après toutefois mise en demeure au propriétaire de faire ces réparations, mais nullement l'action en dommages-intérêts."

Il résulte, conclut le juge, que si le propriétaire n'est pas tenu aux réparations, il ne peut être poursuivi en dommages-intérêts parce qu'il n'aurait pas fait les réparations. Or il n'y a pas d'obligation, il n'y a pas de responsabilité par suite d'abandon de faire quelque chose. Pour ce seul motif, dit-il, la demande reconventionnelle devrait être renvoyée.

Mais vu l'importance de la cause, la Cour juge aussi à propos de décider la deuxième question posée, pour le cas où la cause irait en appel. Voici ce que l'honorable juge Mercier déclare au sujet de cette deuxième question:

"En matière d'action en recouvrement de dommages-intérêts résultant d'inexécution d'une obligation contractuelle, il est de principe indiscutable en loi et en jurisprudence que ces dommages-intérêts ne sont dus, en vertu de l'art. 1075 C.C., que lorsque le débiteur est en demeure conformément à quelque-une des dispositions contenues dans les articles 1067-1068-1069 C.C. à moins que l'obligation ne consiste à ne point faire quelque chose, auquel cas le contrevenant est responsable par le seul fait de la contravention."

"Il résulte de cette disposition de la loi que si la défenderesse par reconvention avait droit, en l'espèce, à des dommages-intérêts, droit qu'elle n'a pas vu d'absence d'obligation de la part du défendeur par reconvention, elle n'aurait, à tout événement, droit qu'à compter de la date de la mise en demeure et que pour les dommages exclusivement soufferts depuis cette mise en demeure, et ce au cas seulement où le défendeur, tout en étant obligé, aurait refusé de s'y conformer."

"Il est également de droit, en l'espèce, que le contrat de bail intervenu entre les parties étant un contrat écrit, la mise en demeure en pareil cas doit être suivant les exigences de l'art. 1067, par écrit."

La Cour tient compte en effet de deux mises en demeure écrites faites par la locataire: l'une en date du 25 février 1922, dans laquelle la locataire menaçait de prendre une action en résiliation de bail, et l'autre en date du 30 mars 1922, dans laquelle le propriétaire était menacé d'une poursuite en recouvrement de dommages-intérêts.

Le juge remarque que ces mises en demeure étaient au sujet de dommages déjà subis. Elles se trouvaient donc postérieures aux dommages et partant tardives, déclare la Cour; elles se trouvaient par conséquent sans effet juridique, en supposant qu'il y aurait eu une obligation de la part du propriétaire.

D'ailleurs, dit la Cour, la preuve de la locataire est insuffisante sur ce point: elle n'était pas corroborée par d'autres témoignages experts et les articles endommagés n'avaient pas été produits, de sorte que la Cour n'était pas en état de rendre un jugement équitable sur la question au cas où elle en serait venue à la conclusion de répondre affirmativement à la première question. En outre, la Cour maintient que la réclamation de la locataire est exagérée et elle tient compte du fait que le propriétaire a fait des réparations aussitôt après avoir été avisé par les procureurs de la locataire.

Cette demande de la locataire est donc renvoyée, mais sans frais parce que le propriétaire, en défense, n'avait pas classé spécialement le moyen qu'il était exempt de faire des réparations quelconques à l'immeuble. La demande principale est maintenue avec dépens.

A l'appui de sa décision, l'honorable juge Mercier cite un grand nombre de causes, telles Haddad vs Plimstone, 9 Legal News, 343; Bagby vs Duchesneau, 2 R. J. O. C. S., 530; l'air vs Samanovich, 45 R. J. O. C. S., 241; Charbonneau vs Duvall, 13 R. J. O. C. S., 118; Beauchamp, Répertoire, No 254, p. 2215, Vol. 2, et un grand nombre d'autorités.

IL DEMANDE LA LIBERATION DE SES SOEURS

Un frère s'adresse à la Cour pour faire libérer ses sœurs d'un institut

HABEAS CORPUS

Les jeunes filles auraient été internées après un désaccord de ménage

Un bref d'habeas corpus nouveau genre a été émis hier, en Cour de Pratique, par l'honorable juge Cousineau à la demande de M. Pierre Desrosiers qui veut la libération de ses deux jeunes sœurs d'un institut religieux de Montréal, où elles avaient été placées par leur père.

Les deux jeunes filles, allégué le requérant, sont détenues dans l'institution contre leur gré et volonté. Le bref a pour but de les en faire sortir.

M. Desrosiers, à la demande duquel le bref a été émis, déclare que ses sœurs, Eva et Blanche, âgées respectivement de 20 et 19 ans, ont été détenues à l'Institut des Sœurs du Bon Pasteur depuis environ deux ans et demi.

Toute la difficulté provient, a-t-il déclaré en Cour, d'un désaccord de famille. Il y a plus de deux ans, le père et la mère se séparèrent. Le père partit, emmenant avec lui ses cinq enfants au lac Sagouay où il demeure maintenant. Il conduisit les deux filles aînées, celles qui font actuellement l'objet du bref d'habeas corpus, à Laval-des-Rapides où il les confia aux Sœurs de No-

tre-Dame. A partir de ce moment, les religieuses, suivant les instructions qui leur avaient été données par le père, prirent soin des jeunes filles et en ont toujours eu la garde depuis. Cependant, déclare le frère des jeunes filles, celles-ci veulent maintenant reprendre leur liberté et les religieuses qui sont revenues de l'autorité que leur a donnée celui qui leur confia ses enfants, hésitent à laisser aller ces dernières.

Le frère, par les procédures qu'il a intentées en Cour, demande à celles-ci d'ordonner aux gardiennes des jeunes filles de comparaître pour faire connaître les raisons qui les portent à vouloir détenir les jeunes filles plus longtemps.

L'honorable juge Cousineau, qui a entendu la requête, a ordonné que le bref émane, fixant le plaidoyer sur cette requête à lundi prochain, dans la matinée.

Mes Pilon et Geoffrion comparaissent pour le requérant. La requête n'a pas été contestée.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

26 JUILLET, 1923.

Président: Hon. juge Cousineau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

John Cowan Chemical Co., limited vs National Photo Engraving et L. Patrie T.S.

Jugement par défaut vs T.S. Surveyor, juge.

Joseph Vincelle vs F. Lalonde et Dame A. Corbail et vir. T.S.

Jugement par défaut vs T.S. Surveyor, juge.

R. Laganière vs John Reid et Crown Trust Co., et al. T.S.

Jugement suivant la déclaration du T.S. Surveyor, juge.

A. Lemay vs les Héritiers de A. Gaudet et La Banque Provinciale du Canada, T.S.

Jugement suivant la déclaration du T.S. Surveyor, juge.

Robert Andrews vs The Steel Co. of Canada limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Marie-Lise McNicol vs Sinal Bouchard. Requête de la défenderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Michael Frate vs D. Romanatta; motion du demandeur pour ordonnance suivant article 591; accordée.

A. Lefrançois vs Thomas Davidson Manufacturing Co., limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

William Laliberté vs Albini Rainville. Jugement pour \$100. Desautels, juge.

L. C. Brine vs J. R. Raymond. Jugement pour \$100. Desautels, juge.

Osias Christin vs Philias Pelletier. Jugement pour \$165.15. Desautels, juge.

Egide Rolland vs Damerie R. Tach et vir. et al. et Dames Werries, R.S. Jugement par défaut vs T. S. Desautels, juge.

Margaret O. Day et al vs Thomas Bourdette. Jugement pour \$151.82.

A. Juras vs E. Simpson et al et E. Simpson, opposante. Opposition à jugement; reçue et ordre de sursis accordé.

William Irvine vs N. Rozon et al. Motion du demandeur pour règle Nisi, vs Nohs Rozon, accordée, rapportable le 31 courant.

Abraham D. Gould et al vs The Joint Board of the Cook and Suits Makers Union of Montreal, et al. Motion du demandeur pour règle Nisi; accordée, rapportable le 24 courant.

Frs.-Auguste Beausoleil, débiteur et Joseph Breton, syndic et Gabriel Gervais. Requête pour suspendre la vente, accordée; dépens à suivre le sort de l'action hypothécaire.

E. Couture vs Les Commissaires du Port de Montréal. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Abraham Collin vs Furness Withy Co., limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame S. Simon vs S. Sherman et al. Motion de la défenderesse pour ordre d'interroger certaines personnes suivant article 591, C. P., accordée; examen fixé le 27 courant à 10.30 hrs. a.m., au greffe.

Pierre Desrosiers, j. vs Les Dames Religieuses de Notre-Dame de Charlot du Bon Pasteur. Requête de Charles d'habas corpus; accordée; rapportable le 30 courant.

ECHOS DE ST-HYACINTHE

(De notre correspondant)

St-Hyacinthe, 26 — C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Annie Silvers, épouse d'Hermidas Poisy du village La Providence, décédée à l'âge de 70 ans, après six mois de maladie.

Elle laisse après elle: ses fils, Edouard, de New-Bedford et Gustave, de cette ville. Sa fille, Léola, épouse d'Alfred Robida, du village La Providence.

Ses funérailles qui ont été très imposantes, ont eu lieu en l'église paroissiale.

Récemment en la cathédrale, Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield, conférait le sacrement de l'Ordre, à de nouveaux lévites, au milieu d'un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques, prêtres, religieux et religieuses, et dans la nef les parents et amis des nouveaux abbés.

A cette cérémonie, Sa Grandeur était accompagnée de M. le Chanoine Pratte, supérieur au Séminaire et de M. l'abbé Mongeau, aussi de cette institution.

Ont été ordonnés: MM. les abbés Raoul Martin, Albert DeGrandpré, David Petit, Albert Renaud, Gérard Lusignan, Georges Edouard Brosseau, Léon Fontaine, Philippe Nadeau, Dollard Boucher et Emilien Ravenelle.

Mgr Rouleau, après son arrivée à l'évêché a annoncé la nomination de MM. les abbés P. S. Desmaré, chancelier, J. A. Fontaine, Principal de l'Ecole Normale, F. A. Laroche, procureur, ayant été nommés chanoines, et Mgr F. Z. Decelles, V. G., prévôt du chapitre diocésain. Ces nominations, faites il y a quelque temps par Mgr Bernard, devaient être annoncées par feu Mgr Bernard, au retour de sa visite pastorale.

Le Canada est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limited, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant-Général, au bureau, No 14, rue Saint-Jacques.

LE JAPON DEFAIT LE CANADA DANS LES PREMIERES PARTIES

Senzo Shimizu bat Crocker 3-6, 9-7, 6-1, 8-6. — Masanosuke Fukuda défait Rennie 6-2, 6-1, 6-0. — Crocker joue une partie magistrale contre Shimizu et 2,500 personnes l'acclament à maintes reprises. — Double aujourd'hui.

Le Canada a subi deux défaites, hier après-midi, aux mains du Japon et devra gagner les trois rencontres qui restent pour triompher dans la semi-finale du tournoi de la Coupe Davis. Il y aura une rencontre de doubles aujourd'hui et les deux derniers simples seront joués samedi après-midi. Le double, cet après-midi, sera commencé à 4.30 heure (avancée), et sera précédé d'une partie d'exhibition à 3.30 hrs.

En résumé, on peut dire que Shimizu, un joueur expérimenté, a laissé Crocker, un joueur plus jeune, courir, se multiplier, driver, bloquer, smash, faire l'impossible et s'étendre, faire tout le jeu brillant en un mot et s'attirer la grande partie des applaudissements de la foule, mais tomber vaincu devant un adversaire souriant jusqu'à la fin et, en apparence du moins, pas trop fatigué.

Ce n'est pas à dire que Shimizu n'a pas couru lui aussi; mais il préfère souvent laisser aller de bons placements pour réserver ses forces. Ce n'est pas à dire non plus qu'il n'a pas fait de beaux retours; bien souvent il retourne des placements qui tous considérablement comme décisifs, et par un simple coup de poignet Shimizu ramassait la balle et la retourneit par-dessus la tête de Crocker ou le long des lignes. C'est bien là le point caractéristique du jeu de Shimizu, la facilité avec laquelle il retourne les balles les plus difficiles et il use lentement son adversaire. D'autre part, il a un style particulier à lui que Tillden appelle quelquefois "Indian style"; Shimizu se sert beaucoup du poignet dans ses drives contrairement à la théorie encore plus forte le manquant, un très bel effet et donne beaucoup d'effet à la balle; son drive de droite de même que son revers sont très sûrs, il a une manière à lui de ramasser les balles basses qui est vraiment merveilleuse; la balle a presque sa raquette en dessous pour la renvoyer en lob. Le service de Shimizu est peut-être son coup le plus étonnant; ce service est un revers très lent et il l'a fait si facile à retourner qu'on ne peut pas s'imaginer voir Crocker un joueur encore plus fort le manquant, pourtant tout font un grand nombre d'erreurs sur ce service qui, à vrai dire, est toujours difficilement placé.

De la partie entre Masanosuke Fukuda et LeRoy Rennie il y a très peu de choses à dire sauf que le japonais a déclassé son adversaire qui n'a jamais eu une chance de gagner. Fukuda a un style plus orthodoxe que celui de Shimizu et justifie bien tout ce qu'on a dit de lui: ses drives sont très rapides et sûrs et son jeu au filet des plus brillants. Il joue beaucoup plus au filet que Shimizu qui préfère rester en arrière.

Cet après-midi, Jack Wright et A. S. Milne représenteront le Canada dans le double contre Shimizu et K. K. Laroche. Une équipe bien dangereuse. L'idée de faire jouer Wright et Milne ensemble est que Crocker et Rennie pourront se reposer aujourd'hui. La rencontre de doubles commencera à 4.30 heure avancée et sera précédée d'une partie d'exhibition à 3.30.

Shimizu Crocker

Acces	47	59
Doubles	43	61
Placements	43	61
Files	43	61
En dehors	41	60

Shimizu a compté 169 points et Crocker 142. Shimizu a gagné son service 12 fois et Crocker a gagné le sien 8 fois.

Fukuda Rennie

Acces	4	3
Doubles	16	4
Placements	18	36
Files	20	28
En dehors	20	28

Ces chiffres montrent que la partie entre Rennie et Fukuda fut courte comparée à celle entre Shimizu et Crocker. La première commença à 3.30 pour se terminer à 5.30; celle entre Rennie et Fukuda commença à 5.45 pour se terminer à 6.30.

CROCKER vs SHIMIZU

Dans le premier set, Crocker joue d'une façon très brillante au filet, il joue smash sur smash et semble en voie de battre Shimizu.

Mais Shimizu se reprend dans le second et le gagne 9-7. Le troisième set japonais redoute Crocker au filet et le tient en arrière par des lobs bien placés. C'est dans ce set que Shimizu place une victoire: il a épuisé Crocker en le forçant à courir de côté et d'autre et bien que Crocker ait fait du magnifique travail il devient l'avantage sur son adversaire moins expérimenté. Shimizu a fait preuve dans ce set d'une agilité déconcertante pour son adversaire.

A la fin du second set, Crocker est complètement épuisé et Shimizu le bat facilement dans le troisième set 6-1.

Après le repos réglementaire de dix minutes, Crocker revient plus dispos et prend l'avantage 3-2; mais Shimizu gagne la partie suivante et fait 3-3 puis 4-3. C'est à ce moment probablement que se joua le plus beau tennis de l'après-midi. Crocker jeta toute prudence au vent et prodigua toute l'énergie qui lui restait: il gagna une partie et le score fut 5-4 en faveur de Shimizu; Crocker gagna la suivante et le score fut 5-5.

Les braves de la foule éclatèrent alors et durèrent assez longtemps. Il semblait que Crocker allait gagner le set lorsqu'il fut fait 6-5 en sa faveur. Mais il avait dépensé son énergie, tandis que le japonais avait encore une grosse réserve d'énergie, et ce qui l'aida à gagner, 6-6, 7-6, puis 8-6.

La rencontre entre Crocker et Shimizu resta inoubliable pour tous ceux qui ont assisté et ceux qui pu l'observer un des jeunes qui devaient tout balayer devant eux avant longtemps.

Fukuda et Crocker se livreront

proablement une lutte acharnée, voire, et on peut s'attendre à voir le joueur canadien battre le champion du Japon.

LA FRONTIERE DE LA RUHR EST ROUVERTE

Les autorités françaises en décident ainsi. — Fermée depuis le 1er courant

LA CIRCULATION

(Suite de la page précédente)

Dusseldorf, 26. — La frontière entre la Ruhr et le reste de l'Allemagne qui était fermée depuis le premier juillet, a de nouveau été ouverte la nuit dernière. Des milliers d'Allemands ont fait le voyage dans les deux sens, plusieurs n'ayant pu rentrer chez eux depuis cette époque.

La frontière avait été fermée par la France comme pénalité à la suite de l'attentat commis sur le train de Duisberg, et s'appliquait aux simples voyageurs. Elle ne devait rester fermée que jusqu'au 15 juillet mais par suite d'un attentat sur un soldat français dont on accusait un policier allemand aidé par des Allemands, la fermeture fut prolongée jusqu'au 26. On attribue le grand nombre de personnes ayant traversé aujourd'hui à des rumeurs d'après lesquelles elle serait de nouveau fermée, mais ces rumeurs n'ont rien de sérieux.

IL FERA UN AN DE BAGNE A SAINT-VINCENT-DE-PAUL

(Suite de la dernière page).

rouard, Notre-Dame-de-Grâce et évaluée à environ \$14,000; c'est dans cet automobile que l'inculpé a pris la fuite avec ses deux copains après s'être attaqué à M. Braceau.

IL FAUT RESPECTER LES PASSANTS

Il ne fait pas bon d'insulter un homme, même à mi-voix. C'est ce qu'Alcide Laroque a appris à ses dépens hier après-midi alors qu'il commettait devant M. le juge Perrault.

L'après-midi du 26 avril dernier, Laroque était sur la rue de la Roche vis-à-vis le No 2203 où compagnie d'une demoiselle et d'un ami, quand vint à passer un soi-disant ennemi de Laroque, M. Raoul Gagné. Sans songer à ce qu'il disait, s'adressant à ses deux compagnons, Laroque dit: "Tiens, regarde l'ami de Gagné qui passe".

Le plaignant entendit "les paroles malheureuses" selon l'expression de M. Dagenais, défenseur de l'inculpé, il se retourna et lui demanda: "Est-ce de moi que tu parles?" et Laroque se dit lui-même: "Si tu veux que ce soit de moi!"

Et vain, l'accusé recevait deux fortes taloches du plaignant, la bataille commença, l'ami termina dans une effusion de sang la part et d'autres. Beaucoup qui avait à répondre de la même offense que son ami Laroque, fut immédiatement libéré, car la preuve démontra qu'il n'avait pris part à la lutte que dans le but de séparer les deux combattants.

Quant à Laroque, malgré l'habile plaidoyer de M. Dagenais qui avait compté sans celui de M. Patterson, qui représentait le plaignant, M. le juge Perrault le condamna à 15 jours de prison ou \$50.00 d'amende.

NOUVELLES CURES MIRACULEUSES AUX FETES DE STE-ANNE

(Suite de la dernière page).

de témoins. Il ne reste plus maintenant qu'à constater la permanence des guérisons pour pouvoir proclamer les miracles.

Deux autres guérisons viennent d'être obtenus au sanctuaire de Ste-Anne. Une femme du nom de Mme H. Poltras, de Nashua, N. H., souffrant à la hanche. Elle fut guérie de Springfield, Leona, Pettier, 32 rue Richelieu Court, aussi été guérie.

Il est trop tard pour que nous puissions donner des rapports détaillés de l'imposante cérémonie, qui s'est déroulée sur les lieux. Il y a là, outre la foule immense, un concours considérable de dignitaires de l'Eglise et de membres du clergé. Son Eminence le cardinal Bégin a officié et béni la pierre angulaire. Mgr A. O. Gagnon a chanté la messe pontificale, assisté des T. RR. PP. Routhier et Arsenault, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Pintal, provincial des Religieuses de Ste-Anne, a lu la lettre de M. le cardinal Bégin, et le R. P. William Kenna, de Boston, a béni la pierre angulaire. Mgr Foran, évêque de Joliet, Mgr Leonard,

Pour Attaques Biliieuses, Maux de Tête et Constipation, les

PILEULES ANTI-CHASSE pour les REINS et le FOIE

Fukuda et Crocker se livreront

proablement une lutte acharnée, voire, et on peut s'attendre à voir le joueur canadien battre le champion du Japon.

Fukuda et Crocker se livreront

LES CITOYENS DU NORD VEULENT LA CONSTRUCTION D'UN VIADUC

Une importante assemblée tenue ces jours derniers a réuni plusieurs centaines de citoyens du quartier DeLorimier et des environs qui, dans une résolution adoptée à l'unanimité, demandent la construction d'un viaduc, rue DeLorimier, et d'une passerelle, rue Papineau, aux traverses du C. P. R.

Environ quinze cents citoyens de la partie nord de la ville se sont réunis il y a quelques jours, à l'angle des rues des Carrières et DeLorimier, sous la présidence de M. John T. Clark, pour entendre plusieurs distingués orateurs qui leur exposèrent brièvement la situation dans laquelle ils se trouvent par suite de l'absence d'un viaduc, à la traversée des voies du Pacifique Canadien, situées à l'endroit précité. Il fut aussitôt question, à la même réunion, de la construction d'une passerelle, à la traversée des voies de la même compagnie, rue Papineau, chose, fut-on unanime à dire, devenue absolument nécessaire pour les besoins de la population de ce district.

MM. L'Archevêque, M.P.P., les échevins Allan Bray, M.P.P., Drummond, Tessier et Sansregret, ainsi que plusieurs autres citoyens, adressèrent la parole tour à tour, faisant une revue des nombreuses démarches faites jusqu'ici pour obtenir la construction de cette passerelle.

En sa qualité de leader du Conseil, M. l'échevin Sansregret expliqua que depuis de nombreuses années, il battait à l'hôtel de ville, afin que des subsides soient votés pour les travaux rendus nécessaires pour la construction

MEILLEURE TENDANCE EN BOURSE LOCALE

LE MACKAY S'EST HISSE DE 2 1/2 POINTS. — LE BROMPTON ET LE LAURENTIDE AVANCENT D'UN POINT ET PLUS.

La tendance des cours était meilleure la séance d'hier, en Bourse locale. En fermant, les gains étaient en plus grand nombre qu'en perdant. La séance a encore été peu active et pas un seul stock sauf le Crown Reserve, n'a eu un déplacement de cinq cents parts.

Le Mackay s'est signalé par une ascension de 2 1/2 points, sur un déplacement de 55 parts à 112. Le Brompton s'est ramené d'un point à 48. Le Shawinigan a fléchi de 3 1/4 point à 115 1/4. Le Québec Railway était encore plus faible de 1 1/4 point. Le Detroit n'a pas bougé à 11, ainsi que le Bell Telephone.

Au groupe des papiers, le Brompton s'est amélioré de 1 1/4 point à 48. Le Laurentide s'est ramené d'un point à 95. Le Price Bros, était plus faible d'un demi-point. Le Spanish privilégié était plus ferme de 5-8 point. Un lot de 25 parts du Provincial Paper s'est négocié à 90.

Les négociations au groupe des aciéries ont été plutôt tranquilles, dans l'attente d'une déclaration officielle de la U. S. Steel Corporation touchant la mise en vigueur de la journée de huit heures.

Les valeurs pétrolières ont fléchi, modérément sous l'influence d'une nouvelle réduction des prix du pétrole brut.

Le prêt à vue s'est maintenu à 5 pour cent pendant toute la journée. Le marché des fonds à terme a été tranquille.

Les ventes de la journée se chiffrent à 327,200 parts.

Exception faite de la dégringolade des titres du Minneapolis and St. Louis Railroad, le marché des obligations a été peu intéressant, tranquille et irrégulier. Les Bons du Gouvernement se sont bien maintenus. Il y a eu de changements au groupe étranger.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Aciéries Corp — 10 à 52 1/2
Atlantic Sugar — 4 à 1 1/4
Bell Tel — 2 à 12 1/2, 40 à 12 1/2, 1 1/2
12 1/2, 40 à 12 1/2, 1 1/2
Brazilian — 100 à 47 1/2, 1 à 47 1/2, 15
47 1/2, 85 à 47 1/2, 20 à 47 1/2, 15
Brit Emp Steel Corp — 50 à 8
Brompton — 100 à 48, 100 à 48, 25
35, 25 à 48, 25 à 48, 25
Can Gen Elec — 10 à 10 1/2
Crown Reserve — 100 à 51
Detroit United Ry — 100 à 11
Dom Caniers — 10 à 24 1/2, 15 à 24 1/2, 24 1/2
24 1/2
Dom Textile — 20 à 65 1/2
Howard Smith Paper — 5 à 63 1/2, 1
76 à 63 1/2
Illinois Traction — 65 à 60 1/2
Mont L H & P Co — 115 1/2, 1 à 115 1/2, 93 à 120, 10 à 120
Provincial Paper — 100 à 42 1/2, 71 à 42 1/2
Mont Telegraph — 1 à 52
Quebec Ry — 20 à 20 1/2, 15 à 20 1/2, 85
Shawinigan — 15 à 116 1/2, 1 à 115 1/2
St Maurice Paper — 5 à 95 1/2
St Joseph — 100 à 50, 25 à 50, 25
Woods Mfg Co — 10 à 47 1/2
Woods Mfg Co — 10 à 47 1/2

Actions de priorité

British Emp Steel — 20 à 20 1/2
Can Car & Ry — 50 à 77 1/2
Can Cotton — 40 à 80, 100 à 80
Can Steamship Lines — 30 à 48
Dominion Iron — 5 à 77
Howard Smith Paper — 5 à 102
Illinois Traction — 65 à 60 1/2
Shawinigan — 15 à 116 1/2, 1 à 115 1/2
Spanish River — 40 à 28, 1 à 38, 75
Woods Mfg Co — 10 à 47 1/2, 10 à 47 1/2

Emprunts de guerre

1917 — 100 à 102, 40
1918 — 100 à 102, 40
1919 — 100 à 102, 40
1920 — 100 à 102, 40
1921 — 100 à 102, 40
1922 — 100 à 102, 40
1923 — 100 à 102, 40
1924 — 100 à 102, 40
1925 — 100 à 102, 40
1926 — 100 à 102, 40
1927 — 100 à 102, 40
1928 — 100 à 102, 40
1929 — 100 à 102, 40
1930 — 100 à 102, 40
1931 — 100 à 102, 40
1932 — 100 à 102, 40
1933 — 100 à 102, 40
1934 — 100 à 102, 40
1935 — 100 à 102, 40
1936 — 100 à 102, 40
1937 — 100 à 102, 40
1938 — 100 à 102, 40
1939 — 100 à 102, 40
1940 — 100 à 102, 40
1941 — 100 à 102, 40
1942 — 100 à 102, 40
1943 — 100 à 102, 40
1944 — 100 à 102, 40
1945 — 100 à 102, 40
1946 — 100 à 102, 40
1947 — 100 à 102, 40
1948 — 100 à 102, 40
1949 — 100 à 102, 40
1950 — 100 à 102, 40
1951 — 100 à 102, 40
1952 — 100 à 102, 40
1953 — 100 à 102, 40
1954 — 100 à 102, 40
1955 — 100 à 102, 40
1956 — 100 à 102, 40
1957 — 100 à 102, 40
1958 — 100 à 102, 40
1959 — 100 à 102, 40
1960 — 100 à 102, 40
1961 — 100 à 102, 40
1962 — 100 à 102, 40
1963 — 100 à 102, 40
1964 — 100 à 102, 40
1965 — 100 à 102, 40
1966 — 100 à 102, 40
1967 — 100 à 102, 40
1968 — 100 à 102, 40
1969 — 100 à 102, 40
1970 — 100 à 102, 40
1971 — 100 à 102, 40
1972 — 100 à 102, 40
1973 — 100 à 102, 40
1974 — 100 à 102, 40
1975 — 100 à 102, 40
1976 — 100 à 102, 40
1977 — 100 à 102, 40
1978 — 100 à 102, 40
1979 — 100 à 102, 40
1980 — 100 à 102, 40
1981 — 100 à 102, 40
1982 — 100 à 102, 40
1983 — 100 à 102, 40
1984 — 100 à 102, 40
1985 — 100 à 102, 40
1986 — 100 à 102, 40
1987 — 100 à 102, 40
1988 — 100 à 102, 40
1989 — 100 à 102, 40
1990 — 100 à 102, 40
1991 — 100 à 102, 40
1992 — 100 à 102, 40
1993 — 100 à 102, 40
1994 — 100 à 102, 40
1995 — 100 à 102, 40
1996 — 100 à 102, 40
1997 — 100 à 102, 40
1998 — 100 à 102, 40
1999 — 100 à 102, 40
2000 — 100 à 102, 40
2001 — 100 à 102, 40
2002 — 100 à 102, 40
2003 — 100 à 102, 40
2004 — 100 à 102, 40
2005 — 100 à 102, 40
2006 — 100 à 102, 40
2007 — 100 à 102, 40
2008 — 100 à 102, 40
2009 — 100 à 102, 40
2010 — 100 à 102, 40
2011 — 100 à 102, 40
2012 — 100 à 102, 40
2013 — 100 à 102, 40
2014 — 100 à 102, 40
2015 — 100 à 102, 40
2016 — 100 à 102, 40
2017 — 100 à 102, 40
2018 — 100 à 102, 40
2019 — 100 à 102, 40
2020 — 100 à 102, 40
2021 — 100 à 102, 40
2022 — 100 à 102, 40
2023 — 100 à 102, 40
2024 — 100 à 102, 40
2025 — 100 à 102, 40
2026 — 100 à 102, 40
2027 — 100 à 102, 40
2028 — 100 à 102, 40
2029 — 100 à 102, 40
2030 — 100 à 102, 40
2031 — 100 à 102, 40
2032 — 100 à 102, 40
2033 — 100 à 102, 40
2034 — 100 à 102, 40
2035 — 100 à 102, 40
2036 — 100 à 102, 40
2037 — 100 à 102, 40
2038 — 100 à 102, 40
2039 — 100 à 102, 40
2040 — 100 à 102, 40
2041 — 100 à 102, 40
2042 — 100 à 102, 40
2043 — 100 à 102, 40
2044 — 100 à 102, 40
2045 — 100 à 102, 40
2046 — 100 à 102, 40
2047 — 100 à 102, 40
2048 — 100 à 102, 40
2049 — 100 à 102, 40
2050 — 100 à 102, 40
2051 — 100 à 102, 40
2052 — 100 à 102, 40
2053 — 100 à 102, 40
2054 — 100 à 102, 40
2055 — 100 à 102, 40
2056 — 100 à 102, 40
2057 — 100 à 102, 40
2058 — 100 à 102, 40
2059 — 100 à 102, 40
2060 — 100 à 102, 40
2061 — 100 à 102, 40
2062 — 100 à 102, 40
2063 — 100 à 102, 40
2064 — 100 à 102, 40
2065 — 100 à 102, 40
2066 — 100 à 102, 40
2067 — 100 à 102, 40
2068 — 100 à 102, 40
2069 — 100 à 102, 40
2070 — 100 à 102, 40
2071 — 100 à 102, 40
2072 — 100 à 102, 40
2073 — 100 à 102, 40
2074 — 100 à 102, 40
2075 — 100 à 102, 40
2076 — 100 à 102, 40
2077 — 100 à 102, 40
2078 — 100 à 102, 40
2079 — 100 à 102, 40
2080 — 100 à 102, 40
2081 — 100 à 102, 40
2082 — 100 à 102, 40
2083 — 100 à 102, 40
2084 — 100 à 102, 40
2085 — 100 à 102, 40
2086 — 100 à 102, 40
2087 — 100 à 102, 40
2088 — 100 à 102, 40
2089 — 100 à 102, 40
2090 — 100 à 102, 40
2091 — 100 à 102, 40
2092 — 100 à 102, 40
2093 — 100 à 102, 40
2094 — 100 à 102, 40
2095 — 100 à 102, 40
2096 — 100 à 102, 40
2097 — 100 à 102, 40
2098 — 100 à 102, 40
2099 — 100 à 102, 40
2100 — 100 à 102, 40
2101 — 100 à 102, 40
2102 — 100 à 102, 40
2103 — 100 à 102, 40
2104 — 100 à 102, 40
2105 — 100 à 102, 40
2106 — 100 à 102, 40
2107 — 100 à 102, 40
2108 — 100 à 102, 40
2109 — 100 à 102, 40
2110 — 100 à 102, 40
2111 — 100 à 102, 40
2112 — 100 à 102, 40
2113 — 100 à 102, 40
2114 — 100 à 102, 40
2115 — 100 à 102, 40
2116 — 100 à 102, 40
2117 — 100 à 102, 40
2118 — 100 à 102, 40
2119 — 100 à 102, 40
2120 — 100 à 102, 40
2121 — 100 à 102, 40
2122 — 100 à 102, 40
2123 — 100 à 102, 40
2124 — 100 à 102, 40
2125 — 100 à 102, 40
2126 — 100 à 102, 40
2127 — 100 à 102, 40
2128 — 100 à 102, 40
2129 — 100 à 102, 40
2130 — 100 à 102, 40
2131 — 100 à 102, 40
2132 — 100 à 102, 40
2133 — 100 à 102, 40
2134 — 100 à 102, 40
2135 — 100 à 102, 40
2136 — 100 à 102, 40
2137 — 100 à 102, 40
2138 — 100 à 102, 40
2139 — 100 à 102, 40
2140 — 100 à 102, 40
2141 — 100 à 102, 40
2142 — 100 à 102, 40
2143 — 100 à 102, 40
2144 — 100 à 102, 40
2145 — 100 à 102, 40
2146 — 100 à 102, 40
2147 — 100 à 102, 40
2148 — 100 à 102, 40
2149 — 100 à 102, 40
2150 — 100 à 102, 40
2151 — 100 à 102, 40
2152 — 100 à 102, 40
2153 — 100 à 102, 40
2154 — 100 à 102, 40
2155 — 100 à 102, 40
2156 — 100 à 102, 40
2157 — 100 à 102, 40
2158 — 100 à 102, 40
2159 — 100 à 102, 40
2160 — 100 à 102, 40
2161 — 100 à 102, 40
2162 — 100 à 102, 40
2163 — 100 à 102, 40
2164 — 100 à 102, 40
2165 — 100 à 102, 40
2166 — 100 à 102, 40
2167 — 100 à 102, 40
2168 — 100 à 102, 40
2169 — 100 à 102, 40
2170 — 100 à 102, 40
2171 — 100 à 102, 40
2172 — 100 à 102, 40
2173 — 100 à 102, 40
2174 — 100 à 102, 40
2175 — 100 à 102, 40
2176 — 100 à 102, 40
2177 — 100 à 102, 40
2178 — 100 à 102, 40
2179 — 100 à 102, 40
2180 — 100 à 102, 40
2181 — 100 à 102, 40
2182 — 100 à 102, 40
2183 — 100 à 102, 40
2184 — 100 à 102, 40
2185 — 100 à 102, 40
2186 — 100 à 102, 40
2187 — 100 à 102, 40
2188 — 100 à 102, 40
2189 — 100 à 102, 40
2190 — 100 à 102, 40
2191 — 100 à 102, 40
2192 — 100 à 102, 40
2193 — 100 à 102, 40
2194 — 100 à 102, 40
2195 — 100 à 102, 40
2196 — 100 à 102, 40
2197 — 100 à 102, 40
2198 — 100 à 102, 40
2199 — 100 à 102, 40
2200 — 100 à 102, 40
2201 — 100 à 102, 40
2202 — 100 à 102, 40
2203 — 100 à 102, 40
2204 — 100 à 102, 40
2205 — 100 à 102, 40
2206 — 100 à 102, 40
2207 — 100 à 102, 40
2208 — 100 à 102, 40
2209 — 100 à 102, 40
2210 — 100 à 102, 40
2211 — 100 à 102, 40
2212 — 100 à 102, 40
2213 — 100 à 102, 40
2214 — 100 à 102, 40
2215 — 100 à 102, 40
2216 — 100 à 102, 40
2217 — 100 à 102, 40
2218 — 100 à 102, 40
2219 — 100 à 102, 40
2220 — 100 à 102, 40
2221 — 100 à 102, 40
2222 — 100 à 102, 40
2223 — 100 à 102, 40
2224 — 100 à 102, 40
2225 — 100 à 102, 40
2226 — 100 à 102, 40
2227 — 100 à 102, 40
2228 — 100 à 102, 40
2229 — 100 à 102, 40
2230 — 100 à 102, 40
2231 — 100 à 102, 40
2232 — 100 à 102, 40
2233 — 100 à 102, 40
2234 — 100 à 102, 40
2235 — 100 à 102, 40
2236 — 100 à 102, 40
2237 — 100 à 102, 40
2238 — 100 à 102, 40
2239 — 100 à 102, 40
2240 — 100 à 102, 40
2241 — 100 à 102, 40
2242 — 100 à 102, 40
2243 — 100 à 102, 40
2244 — 100 à 102, 40
2245 — 100 à 102, 40
2246 — 100 à 102, 40
2247 — 100 à 102, 40
2248 — 100 à 102, 40
2249 — 100 à 102, 40
2250 — 100 à 102, 40
2251 — 100 à 102, 40
2252 — 100 à 102, 40
2253 — 100 à 102, 40
2254 — 100 à 102, 40
2255 — 100 à 102, 40
2256 — 100 à 102, 40
2257 — 100 à 102, 40
2258 — 100 à 102, 40
2259 — 100 à 102, 40
2260 — 100 à 102, 40
2261 — 100 à 102, 40
2262 — 100 à 102, 40
2263 — 100 à 102, 40
2264 — 100 à 102, 40
2265 — 100 à 102, 40
2266 — 100 à 102, 40
2267 — 100 à 102, 40
2268 — 100 à 102, 40
2269 — 100 à 102, 40
2270 — 100 à 102, 40
2271 — 100 à 102, 40
2272 — 100 à 102, 40
2273 — 100 à 102, 40
2274 — 100 à 102, 40
2275 — 100 à 102, 40
2276 — 100 à 102, 40
2277 — 100 à 102, 40
2278 — 100 à 102, 40
2279 — 100 à 102, 40
2280 — 100 à 102, 40
2281 — 100 à 102, 40
2282 — 100 à 102, 40
2283 — 100 à 102, 40
2284 — 100 à 102, 40
2285 — 100 à 102, 40
2286 — 100 à 102, 40
2287 — 100 à 102, 40
2288 — 100 à 102, 40
2289 — 100 à 102, 40
2290 — 100 à 102, 40
2291 — 100 à 102, 40
2292 — 100 à 102, 40
2293 — 100 à 102, 40
2294 — 100 à 102, 40
2295 — 100 à 102, 40
2296 — 100 à 102, 40
2297 — 100 à 102, 40
2298 — 100 à 102, 40
2299 — 100 à 102, 40
2300 — 100 à 102, 40
2301 — 100 à 102, 40
2302 — 100 à 102, 40
2303 — 100 à 102, 40
2304 — 100 à 102, 40
2305 — 100 à 102, 40
2306 — 100 à 102, 40
2307 — 100 à 102, 40
2308 — 100 à 102, 40
2309 — 100 à 102, 40
2310 — 100 à 102, 40
2311 — 100 à 102, 40
2312 — 100 à 102, 40
2313 — 100 à 102, 40
2314 — 100 à 102, 40
2315 — 100 à 102, 40
2316 — 100 à 102, 40
2317 — 100 à 102, 40
2318 — 100 à 102, 40
2319 — 100 à 102, 40
2320 — 100 à 102, 40
2321 — 100 à 102, 40
2322 — 100 à 102, 40
2323 — 100 à 102, 40
2324 — 100 à 102, 40
2325 — 100 à 102, 40
2326 — 100 à 102, 40
2327 — 100 à 102, 40
2328 — 100 à 102, 40
2329 — 100 à 102, 40
2330 — 100 à 102, 40
2331 — 100 à 102, 40
2332 — 100 à 102, 40
2333 — 100 à 102, 40
2334 — 100 à 102, 40
2335 — 100 à 102, 40
2336 — 100 à 102, 40
2337 — 100 à 102, 40
2338 — 100 à 102, 40
2339 — 100 à 102, 40
2340 — 100 à 102, 40
2341 — 100 à 102, 40
2342 — 100 à 102, 40
2343 — 100 à 102, 40
2344 — 100 à 102, 40
2345 — 100 à 102, 40
2346 — 100 à 102, 40
2347 — 100 à 102, 40
2348 — 100 à 102, 40
2349 — 100 à 102, 40
2350 — 100 à 102, 40
2351 — 100 à 102, 40
2352 — 100 à 102, 40
2353 — 100 à 102, 40
2354 — 100 à 102, 40
2355 — 100 à 102, 40
2356 — 100 à 102, 40
2357 — 100 à 102, 40
2358 — 100 à 102, 40
2359 — 100 à 102, 40
2360 — 100 à 102, 40
2361 — 100 à 102, 40
2362 — 100 à 102, 40
2363 — 100 à 102, 40
2364 — 100 à 102, 40
2365 — 100 à 102, 40
2366 — 100 à 102, 40
2367 — 100 à 102, 40
2368 — 100 à 102, 40
2369 — 100 à 102, 40
2370 — 100 à 102, 40
2371 — 100 à 102, 40
2372 — 100 à 102, 40
2373 — 100 à 102, 40
2374 — 100 à 102, 40
2375 — 100 à 102, 40
2376 — 100 à 102, 40
2377 — 100 à 102, 40
2378 — 100 à 102, 40
2379 — 100 à 102, 40
2380 — 100 à 102, 40
2381 — 100 à 102, 40
2382 — 100 à 102, 40
2383 — 100 à 102, 40
2384 — 100 à 102, 40
2385 — 100 à 102, 40
2386 — 100 à 102, 40
2387 — 100 à 102, 40
2388 — 100 à 102, 40
2389 — 100 à 102, 40
2390 — 100 à 102, 40
2391 — 100 à 102, 40
2392 — 100 à 102, 40
2393 — 100 à 102, 40
2394 — 100 à 102, 40
2395 — 100 à 102, 40
2396 — 100 à 102, 40
2397 — 100 à 102, 40
2398 — 100 à 102, 40
2399 — 100 à 102, 40
2400 — 100 à 102, 40
2401 — 100 à 102, 40
2402 — 100 à 102, 40
2403 — 100 à 102, 40
2404 — 100 à 102, 40
2405 — 100 à 102, 40
2406 — 100 à 102, 40
2407 — 100 à 102, 40
2408 — 100 à 102, 40
2409 — 100 à 102, 40
2410 — 100 à 102, 40
2411 — 100 à 102, 40
2412 — 100 à 102, 40
2413 — 100 à 102, 40
2414 — 100 à 102, 40
2415 — 100 à 102, 40
2416 — 100 à 102, 40
2417 — 100 à 102, 40
2418 — 100 à 102, 40
2419 — 100 à 102, 40
2420 — 100 à 102, 40
2421 — 100 à 102, 40
2422 — 100 à 102, 40
2423 — 100 à 102, 40
2424 — 100 à 102, 40
2425 — 100 à 102, 40
2426 — 100 à 102, 40
2427 — 100 à 102, 40
2428 — 100 à 102, 40
2429 — 100 à 102, 40
2430 — 100 à 102, 40
2431 — 100 à 102, 40
2432 — 100 à 102, 40
2433 — 100 à 102, 40
2434 — 100 à 102, 40
2435 — 100 à 102, 40
2436 — 100 à 102, 40
2437 — 100 à 102, 40
2438 — 100 à 102, 40
2439 — 100 à 102, 40
2440 — 100 à 102, 40
2441 — 100 à 102, 40
2442 — 100 à 102, 40
2443 — 100 à 102, 40
2444 — 100 à 102, 40
2445 — 100 à 102, 40
2446 — 100 à 102, 40
2447 — 100 à 102, 40
24

LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

IL Y A EU 50 VENTES HIER, AVEC UN TOTAL DE \$204,401. VINGT-QUATRE VENTES DE \$2,000 ET PLUS.

Les ventes immobilières ont quelque peu augmenté hier, et l'on en a enregistré cinquante au cours de la journée, représentant un chiffre total de \$204,401.

La vente la plus importante s'est effectuée dans le quartier Sainte-Anne, au prix de \$32,500. Sur les cinquante ventes, vingt-quatre sont de \$2,000 et plus.

Voici la liste des ventes par quartier :

Quartier Ste-Anne. — Rue Wilfrid, Lot 113 et 114, Bâtisses, Terrain 113 x 64 à 95 pieds. — Canadian Electrical Corporation Ltd., 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA
Montreal-Ottawa

Le service des trains du Chemin de fer national du Canada de Montréal à Ottawa est le suivant :

Départ de Montréal, gare Bonaventure à 8.15 a.m., 7.05 p.m. et 10.00 p.m. tous les jours et 4.00 p.m. tous les jours sauf le dimanche.

Départ de Montréal, terminus du tunnel, 8.00 a.m. et 12.45 p.m., tous les jours sauf le dimanche.

Un service également commode pour revenir et de wagon-salon-buffet-observatoire est fourni.

L'heure indiquée ici est l'heure du méridien de l'est, une heure en retard sur l'heure de l'économie de la lumière du jour.

Pour plus de renseignements, l'its, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 3629.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA
Service Montréal-La Malbaie

Le train qui part actuellement de Montréal gare Bonaventure à 9.45 a.m., se rend directement à la Malbaie tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Québec à 2.30 p.m., à La Malbaie à 7.15 p.m.; au retour ce train quitte la Malbaie à 8.30 a.m., tous les jours sauf le dimanche, Québec à 1.20 p.m., arrivant à Montréal à 6.05 p.m.

Un service de wagon-salon-observatoire-restaurant direct est fourni sur ces trains, dans les deux directions.

Des wagons-lits et salon directs sont attachés les vendredis soirs de Montréal à La Malbaie au train quittant la gare Bonaventure à 11.30 p.m., arrivant à La Malbaie à 12 h. (midi); au retour départ de La Malbaie à 5.15 p.m., les dimanches, arrivant à Montréal à 6.40 a.m., le lendemain matin.

L'heure indiquée ici est l'heure du méridien de l'est, une heure en retard sur l'heure de l'économie de la lumière du jour.

Pour plus de renseignements, l'its, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada, ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, tel. Main 3629.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA
Le chemin de fer national du Canada de Montréal à Sherbrooke, offre un service de trains très commode au public voyageur. Les trains quittent Montréal, gare Bonaventure à 8.30 a.m., et 9.00 p.m., tous les jours et 3.45 p.m., tous les jours sauf le dimanche. Au retour, départ de Sherbrooke à 3.15 a.m., et 3.00 p.m., tous les jours et 8.00 a.m., tous les jours, sauf le dimanche.

Des wagons-lits avec salon sont attachés au train de 3.45 a.m. de Sherbrooke et peuvent être occupés dès 3.30 a.m., la veille.

Wagon-salon-buffet au train de 8.30 a.m., de Montréal et à celui de 3.00 p.m. de Sherbrooke. Wagon-salon au train de 3.45 p.m. de Montréal.

Pour plus amples renseignements, billets et l'its, s'adresser à tout agent du chemin de fer national du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, tel. Main 3629.

VOYAGEZ EN BATEAU
Durant les chaudes journées de l'été les voyageurs transcontinentaux feraient bien de traverser les grands lacs sur l'un des vapeurs palais de la Northern Navigation Company.

Ces rapides vapeurs font perdre peu de temps. L'air frais et vivifiant des lacs, le panorama et les réunions sociales à bord compensent amplement le coût un peu plus élevé du voyage complet par voie ferrée.

Le lendemain la brochure descriptive "Croisière sur les Grands Lacs" à tout agent du chemin de fer national ou de la Northern Navigation Company ou pour plus amples renseignements adressez-vous à M. M. O. Dufour, agent des voyageurs pour la ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 3629.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA
Les trains du Chemin de fer national du Canada quittent Montréal, tous les jours, de la gare Bonaventure, pour Toronto, aux heures suivantes :

Le train de jour, "l'International Limited", quitte Montréal à 10.00 a.m., heure solaire ou à 11.00 a.m., heure de l'économie de la lumière du jour. Les trains de nuit quittent Montréal à 7.30, 9.30 et 11.00 p.m., heure solaire ou à 8.30, 10.30 p.m., et à minuit, heure de l'économie de la lumière du jour.

Service également commode pour revenir de Toronto.

L'équipement de tous ces trains est du modèle le plus moderne comprenant un wagon-observatoire, au train de jour et des wagons-lits club à compartiment avec salon aux trains de 9.30 et 11.00 p.m.

Les locomotives de ces trains sont les plus fortes en Canada.

Pour détails supplémentaires, l'its, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques. Tel. Main 3629.

LE NAVIRE EMPRESS OF BRITAIN PARTIRA DE QUEBEC, SAMEDI, LE 28 JUILLET 1923.

Le SS. Empress of Britain partira de Québec, samedi le 28 juillet. Les passagers enregistrés pour ce navire pourront quitter Montréal, gare Windsor, par les trains réguliers du vendredi, le 27 juillet. De plus, le Pacific Canadian fera circuler un train spécial comprenant des voitures de seconde et de première classe, wagon-restaurant et salon, quittant Montréal, gare Windsor, à 9.30 a.m. (heure solaire) samedi, le 28 juillet, se rendant directement à l'embarcadere à Québec.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS POUR L'OUEST CANADIEN

Le chemin de fer national du Canada fera circuler de solides trains spéciaux directs pour Winnipeg pour les moissonneurs qui se rendront dans l'Ouest.

Ces trains quitteront la gare Bonaventure, mercredi, le 8 août à 12.15 a.m., 8.45 a.m., 12.45 p.m. et 8.15 p.m. et lundi, le 20 août, à 12.45 p.m. et 8.15 p.m. (heure solaire).

Ces trains comprendront des wagons de colons du dernier modèle et des wagons à comptoir de lunch qui serviront des repas à des prix raisonnables.

Les wagons de colons spéciaux seront aussi mis à la disposition des femmes et familles.

Le prix du billet de toute gare dans la province de Québec, ville de Québec, Lévis et à l'ouest, sera de \$15.00 pour Winnipeg, plus un demi-cent par mille pour tous les endroits au-delà de la Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta—Edmonton, Tunnis, Calgary, Macleod et à l'est. Pour revenir, un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg, plus \$20.00 à tout endroit de départ dans l'est.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à tout agent du chemin de fer national du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, tel. Main 3629.

TRANSPORT DES MOISSONNEURS

Des trains spéciaux transportant des moissonneurs aux champs de blé de l'ouest partiront cette année de la gare Windsor d'après les annonces que publie la compagnie du Pacifique Canadien. Il est reconnu que la gare Windsor avec ses vastes salles d'attente, bien éclairées et confortables, et ses plateformes recouvertes, est l'endroit propice pour de telles occasions.

Les départs des trains s'effectueront le mercredi, 8 août, à l'ouest, de tous les endroits de la province de Québec, Lévis et à l'ouest de Dalhousie Mills, Rigaud et Lachute inclus. Dans l'après-midi de ces deux jours, plusieurs trains spéciaux seront placés sur les voies à la gare Windsor pour recevoir les moissonneurs et chaque train spécial sera mis en marche aussitôt que le nombre de voyageurs y sera au complet. Il y aura aussi des trains spéciaux dans l'après-midi de ces deux jours, de l'ouest de Dalhousie Mills, Rigaud et Lachute jusqu'à Toronto et Sudbury compris, auront lieu les 13 et 22 août. A ces deux dates des trains spéciaux quitteront Ottawa et Smith's Falls à 1.00 p.m., offrant les mêmes commodités que les trains spéciaux de Montréal.

Les billets seront vendus pour voyager aux trains réguliers et spéciaux de tous les endroits des districts ci-dessus au taux de \$15 pour Winnipeg plus un demi-cent par mille avec un minimum de 50 cents de Winnipeg à toute gare du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, mais non à l'ouest d'Edmonton, Calgary et Macleod. Pour revenir, un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg, plus \$20.00 au point de départ dans l'est.

CONVENTUM DES ANCIENS DE STE-MARIE-DE-BEAUC

C'est demain, dimanche et lundi, les 28, 29 et 30 juillet, qu'aura lieu le grand conventum des anciens élèves du collège de Ste-Marie-de-Beauce, à l'Alma Mater. Tous les préparatifs pour ces grandes fêtes qui marqueront cette réunion sont maintenant terminés, et le comité ne compte plus maintenant que sur la présence du plus grand nombre possible d'anciens qui seront l'objet du plus chaleureux accueil.

Il en viendra, en effet, de toutes les parties du pays et même d'au-delà des frontières, et chacune des cérémonies et des fêtes organisées à l'occasion de ce premier conventum annuel seront marquées du caractère des plus importants.

Rien n'a été négligé pour assurer le succès de cette grande réunion d'anciens élèves et tous les délégués prendront part à un très joli programme préparé par la circonstance. Une autre chose intéressante à noter, c'est que les anciens pourront rencontrer et renouer connaissance avec leurs directeurs et leurs professeurs d'autrefois, car un bon nombre ont promis d'assister au conventum.

La réception se fera samedi, au fur et à mesure que les trains venant de toutes les parties de la province arriveront les anciens à Ste-Marie-de-Beauce. Tous se rendront d'abord à l'Alma Mater, puis, vers trois heures, ils assisteront à la première réunion de l'Amicale, pour prendre part ensuite, dans la soirée, à une

UNE SEMAINE ACTIVE POUR LA FLOTTE DU PACIFIQUE CANADIEN

Deux transatlantiques, le "Montcalm" et l'"Empress of Britain", sont partis hier, pour Liverpool, pendant que quatre autres navires sont attendus pour aujourd'hui ou demain. — Le programme d'automne de la ligne White Star.

Après une semaine de calme complet, les employés du service maritime du Pacifique Canadien ont eu beaucoup à faire hier, par suite du départ, à 10 heures, heure solaire, du "Montcalm", en route pour Liverpool, portant à son bord 370 passagers de première et 145 de deuxième et de troisième classes.

Le départ du "Montcalm" sera suivi ce matin par celui de l'"Empress of Britain", de Québec, ce qui démontre qu'en somme, la flotte du Pacifique Canadien est passablement active.

Quatre autres navires, le Minnedosa, le Montrose, le Metagama et l'"Empress of Scotland", tous appartenant à la C.P.O.S., amèneront ici d'ici quelques jours, plus de 4,700 passagers, ce qui créera beaucoup d'activité dans les ports occupés par la compagnie. Il faudra ensuite faire retourner ces mêmes navires à leur point de départ respectif, et ce, avec un aussi grand nombre de passagers et de bonnes cargaisons. La plupart leveront l'ancre de nouveau dès la semaine prochaine.

Parmi les principaux Canadiens remarqués à bord du "Montcalm", il faut mentionner : M. et Mme George Barclay, M. J. V. Angus, M. et Mme H. Bentley, M. H. Blackburn, Mme E. Blackburn, Mme E. W. Blackman, Mlle F. G. Dean, M. Donald Deeks, Mlle H. Horribin, Mme M. W. James, Mlle G. P. Mahendroff, M. G. H. Pearson, M. G. H. Pearson, Mme F. E. Wright, M. J. G. McKechnie, M. Léon Andur, M. J. Sattinow et M. F. Sattinow, tous de Montréal.

L'"Empress of Australia", aussi de la C.P.O.S., est entré dans le port de Vancouver, le 18 juillet dernier, servira de repas à des prix raisonnables.

Le "Canadien Forestier", de la Marine Marchande canadienne, part aujourd'hui, à 6 heures p.m., heure solaire, pour outre-mer. Parmi les principaux passagers de Montréal, on remarque : M. S. W. Baker, Mlle F. E. Banks, Mlle F. E. Glendinning, M. L. S. Campbell, M. F. H. Howard, Mlle P. P. Jex, M. et Mme R. C. Jones, Dr T. H. Lennox, M. et Mme T. H. McIntyre, Mme A. M. B. McKee, M. et Mme J. M. Mochoon, M. Walter Mowatt, Mlle J. et L. O'Brien, M. et Mme A. M. Ritchie, Capt. et Mme S. Robertson, Mme G. G. Watson et M. J. Watwick.

LA LIGNE WHITE STAR

Les autorités de la ligne White Star viennent de faire connaître les grandes lignes du programme tracé pour la prochaine saison d'automne. Le dernier départ de Montréal est fixé pour le 24 novembre. Ce voyage sera accompli par le Regina qui reviendra à son port juste dans les environs de la Noël.

Le départ suivant se fera d'Hallifax, le 9 décembre. Le voyage sera accompli par le Doric qui, la veille, le 8 décembre, prendra des passagers à Portland. Le dernier voyage sera accompli par le Canada, qui sera attendu à Liverpool pour le 28 décembre.

Le 9 décembre, le voyage sera accompli par le Doric qui, la veille, le 8 décembre, prendra des passagers à Portland. Le dernier voyage sera accompli par le Canada, qui sera attendu à Liverpool pour le 28 décembre.

Le 9 décembre, le voyage sera accompli par le Doric qui, la veille, le 8 décembre, prendra des passagers à Portland. Le dernier voyage sera accompli par le Canada, qui sera attendu à Liverpool pour le 28 décembre.

UNE SEMAINE ACTIVE POUR LA FLOTTE DU PACIFIQUE CANADIEN

Deux transatlantiques, le "Montcalm" et l'"Empress of Britain", sont partis hier, pour Liverpool, pendant que quatre autres navires sont attendus pour aujourd'hui ou demain. — Le programme d'automne de la ligne White Star.

Après une semaine de calme complet, les employés du service maritime du Pacifique Canadien ont eu beaucoup à faire hier, par suite du départ, à 10 heures, heure solaire, du "Montcalm", en route pour Liverpool, portant à son bord 370 passagers de première et 145 de deuxième et de troisième classes.

Le départ du "Montcalm" sera suivi ce matin par celui de l'"Empress of Britain", de Québec, ce qui démontre qu'en somme, la flotte du Pacifique Canadien est passablement active.

Quatre autres navires, le Minnedosa, le Montrose, le Metagama et l'"Empress of Scotland", tous appartenant à la C.P.O.S., amèneront ici d'ici quelques jours, plus de 4,700 passagers, ce qui créera beaucoup d'activité dans les ports occupés par la compagnie. Il faudra ensuite faire retourner ces mêmes navires à leur point de départ respectif, et ce, avec un aussi grand nombre de passagers et de bonnes cargaisons. La plupart leveront l'ancre de nouveau dès la semaine prochaine.

Parmi les principaux Canadiens remarqués à bord du "Montcalm", il faut mentionner : M. et Mme George Barclay, M. J. V. Angus, M. et Mme H. Bentley, M. H. Blackburn, Mme E. Blackburn, Mme E. W. Blackman, Mlle F. G. Dean, M. Donald Deeks, Mlle H. Horribin, Mme M. W. James, Mlle G. P. Mahendroff, M. G. H. Pearson, M. G. H. Pearson, Mme F. E. Wright, M. J. G. McKechnie, M. Léon Andur, M. J. Sattinow et M. F. Sattinow, tous de Montréal.

L'"Empress of Australia", aussi de la C.P.O.S., est entré dans le port de Vancouver, le 18 juillet dernier, servira de repas à des prix raisonnables.

Le "Canadien Forestier", de la Marine Marchande canadienne, part aujourd'hui, à 6 heures p.m., heure solaire, pour outre-mer. Parmi les principaux passagers de Montréal, on remarque : M. S. W. Baker, Mlle F. E. Banks, Mlle F. E. Glendinning, M. L. S. Campbell, M. F. H. Howard, Mlle P. P. Jex, M. et Mme R. C. Jones, Dr T. H. Lennox, M. et Mme T. H. McIntyre, Mme A. M. B. McKee, M. et Mme J. M. Mochoon, M. Walter Mowatt, Mlle J. et L. O'Brien, M. et Mme A. M. Ritchie, Capt. et Mme S. Robertson, Mme G. G. Watson et M. J. Watwick.

LA LIGNE WHITE STAR

Les autorités de la ligne White Star viennent de faire connaître les grandes lignes du programme tracé pour la prochaine saison d'automne. Le dernier départ de Montréal est fixé pour le 24 novembre. Ce voyage sera accompli par le Regina qui reviendra à son port juste dans les environs de la Noël.

Le départ suivant se fera d'Hallifax, le 9 décembre. Le voyage sera accompli par le Doric qui, la veille, le 8 décembre, prendra des passagers à Portland. Le dernier voyage sera accompli par le Canada, qui sera attendu à Liverpool pour le 28 décembre.

Le 9 décembre, le voyage sera accompli par le Doric qui, la veille, le 8 décembre, prendra des passagers à Portland. Le dernier voyage sera accompli par le Canada, qui sera attendu à Liverpool pour le 28 décembre.

Le 9 décembre, le voyage sera accompli par le Doric qui, la veille, le 8 décembre, prendra des passagers à Portland. Le dernier voyage sera accompli par le Canada, qui sera attendu à Liverpool pour le 28 décembre.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE
PLACEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDON, ENG.)
Fondée en 1714 A.D.
HORACE J. LABRECQUE
Agent Général, Dept. Français,
200, rue St-Jacques, Tel. Main 908.

AUTOMOBILES
Bureau Main 1671. Vente Main 967
Magasin Main 7235 Service Main 7239
JOS. BONHOMME Ltée
Manufacturier de Carrosseries
et Vendeurs de "FORD"
STATION SERVICE
200, Rue Guy.

CHAPELLERIE
Tel. St-Louis 2005
J. E. SEVIGNY
MANUFACTURIER DE CHAPEAUX
Réparation de Chapeaux pour
Hommes et Messieurs
332 Mont-Royal Est — près St-Denis
MONTREAL

COURTIERS
PRETS SUR HYPOTHEQUE
A. JETTE & CIE
50, Notre-Dame-Ouest, 2^e étage
Courtières en immobilier
Experts en propriétés
et déclarations hypothécaires — achats
d'hypothèques et balances le prix
de ventes.

ESTAMPES
WALKER & CAMPBELL
93, rue Bleury, — Montréal
Patrons à la main en caoutchouc et
enroulés en cuivre
Estampes en acier, en cuivre,
Sceaux pour notices et corporations,
etc.

ELECTRICIENS
Tel. Est 518
H. TRUCHON
Marchand, Entrepreneur-électricien.
Appareils Électriques
Spécialité de Construction de Lignes
210, RUE PLESSIS,
près Ste-Catherine.

THE CITY TIRE SHOP
AIR GRATS
VICTOR GRENIER, Prop.
Réparations de Pneus d'Automobiles
Accessoires
Ouvrage exécuté par des experts.
675 DORCHESTER EST
(Anglo Wolfe)

BOUCHERS
Tel. Westmount 1607-4495
E. RIENDEAU
BOUCHER — Gros et Détail
2200 Notre-Dame-Ouest
209 de Concorde

BOIS ET CHARBON
TEL. LASSALLE: 1271 — 162
WILSON FRERES
JOS. CHAGLEBOIS, Gérant
Bois — Charbon
Notre-Dame
Frontenac MONTREAL Ontario
Mareau

BIJOUTERIES
JOHN H. FEELEY
Réparation d'argenterie, Plaque de
tous genres. Vieux bijoux, Orfèvrerie
neuf, Réparations, les meilleurs hôtels
411, RUE AYLMER
TEL. PLATEAU 332

SOUSSIONS POUR DRAGAGE
DES SOUSSIONS CACHETÉES, a-
dressées au sous-secrétaire et portées
en suscription les mots "SOUSSIONS
pour dragage à Valleyfield", etc., selon
le cas, seront reçues jusqu'à midi
pour le dragage requis à St-Jacques
de la Poutrière, à Berthier en bas, à St-
Michel de Belchasse et à Valleyfield,
etc.

On ne tiendra compte que des sou-
missions faites par les formules four-
nies par le ministère et le sous-secré-
taire. Les soumissions doivent être
adressées au sous-secrétaire et portées
en suscription les mots "SOUSSIONS
pour dragage à Valleyfield", etc., selon
le cas, seront reçues jusqu'à midi
pour le dragage requis à St-Jacques
de la Poutrière, à Berthier en bas, à St-
Michel de Belchasse et à Valleyfield,
etc.

On ne tiendra compte que des sou-
missions faites par les formules four-
nies par le ministère et le sous-secré-
taire. Les soumissions doivent être
adressées au sous-secrétaire et portées
en suscription les mots "SOUSSIONS
pour dragage à Valleyfield", etc., selon
le cas, seront reçues jusqu'à midi
pour le dragage requis à St-Jacques
de la Poutrière, à Berthier en bas, à St-
Michel de Belchasse et à Valleyfield,
etc.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE
PLACEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDON, ENG.)
Fondée en 1714 A.D.
HORACE J. LABRECQUE
Agent Général, Dept. Français,
200, rue St-Jacques, Tel. Main 908.

AUTOMOBILES
Bureau Main 1671. Vente Main 967
Magasin Main 7235 Service Main 7239
JOS. BONHOMME Ltée
Manufacturier de Carrosseries
et Vendeurs de "FORD"
STATION SERVICE
200, Rue Guy.

CHAPELLERIE
Tel. St-Louis 2005
J. E. SEVIGNY
MANUFACTURIER DE CHAPEAUX
Réparation de Chapeaux pour
Hommes et Messieurs
332 Mont-Royal Est — près St-Denis
MONTREAL

COURTIERS
PRETS SUR HYPOTHEQUE
A. JETTE & CIE
50, Notre-Dame-Ouest, 2^e étage
Courtières en immobilier
Experts en propriétés
et déclarations hypothécaires — achats
d'hypothèques et balances le prix
de ventes.

ESTAMPES
WALKER & CAMPBELL
93, rue Bleury, — Montréal
Patrons à la main en caoutchouc et
enroulés en cuivre
Estampes en acier, en cuivre,
Sceaux pour notices et corporations,
etc.

ELECTRICIENS
Tel. Est 518
H. TRUCHON
Marchand, Entrepreneur-électricien.
Appareils Électriques
Spécialité de Construction de Lignes
210, RUE PLESSIS,
près Ste-Catherine.

THE CITY TIRE SHOP
AIR GRATS
VICTOR GRENIER, Prop.
Réparations de Pneus d'Automobiles
Accessoires
Ouvrage exécuté par des experts.
675 DORCHESTER EST
(Anglo Wolfe)

BOUCHERS
Tel. Westmount 1607-4495
E. RIENDEAU
BOUCHER — Gros et Détail
2200 Notre-Dame-Ouest
209 de Concorde

BOIS ET CHARBON
TEL. LASSALLE: 1271 — 162
WILSON FRERES
JOS. CHAGLEBOIS, Gérant
Bois — Charbon
Notre-Dame
Frontenac MONTREAL Ontario
Mareau

BIJOUTERIES
JOHN H. FEELEY
Réparation d'argenterie, Plaque de
tous genres. Vieux bijoux, Orfèvrerie
neuf, Réparations, les meilleurs hôtels
411, RUE AYLMER
TEL. PLATEAU 332

SOUSSIONS POUR DRAGAGE
DES SOUSSIONS CACHETÉES, a-
dressées au sous-secrétaire et portées
en suscription les mots "SOUSSIONS
pour dragage à Valleyfield", etc., selon
le cas, seront reçues jusqu'à midi
pour le dragage requis à St-Jacques
de la Poutrière, à Berthier en bas, à St-
Michel de Belchasse et à Valleyfield,
etc.

On ne tiendra compte que des sou-
missions faites par les formules four-
nies par le ministère et le sous-secré-
taire. Les soumissions doivent être
adressées au sous-secrétaire et portées
en suscription les mots "SOUSSIONS
pour dragage à Valleyfield", etc., selon
le cas, seront reçues jusqu'à midi
pour le dragage requis à St-Jacques
de la Poutrière, à Berthier en bas, à St-
Michel de Belchasse et à Valleyfield,
etc.

On ne tiendra compte que des sou-
missions faites par les formules four-
nies par le ministère et le sous-secré-
taire. Les soumissions doivent être
adress

UNE COMMISSION D'EXPERTS ALIENISTES POUR DELOIRME

Me Gustave Monette, procureur du curateur de Delorme, va demander au procureur général la nomination de cette commission pour décider de l'état mental d'Adélaïde Delorme. — Me Taschereau va demander la libération de Delorme. — La levée de l'interdiction. — Des sensations.

Nous annonçons, il y a quelques jours, des développements sensationnels dans la cause Delorme. Ces développements vont se réaliser beaucoup plus tôt qu'on ne le prévoyait, d'après ce que nous représentait à l'après-midi, hier, à l'audience, de source sérieuse et directement renseignée et parfaitement autorisée.

Nous avons d'abord annoncé, avant-hier, que les procureurs de Delorme, Mes Allyn Taschereau, C.R., et C. H. Cahan, C.R., devaient présenter une requête pour obtenir la libération immédiate de leur client. Cette requête va être présentée et elle va l'être dans quelques semaines tout au plus.

Mais le grand développement de la cause, celui qui aura peut-être pour effet de compliquer la question davantage s'il n'en amène pas la solution, ce sont les démarches que les procureurs du curateur doivent entreprendre au plus tard, dans un mois, pour obtenir la formation d'une commission d'experts aliénistes chargée de se prononcer sur l'état mental de l'accusé.

La chose n'a pas encore été annoncée officiellement par les avocats de M. Tétrault, le curateur, mais nous savons qu'elle a été discutée et que les procureurs de M. Tétrault ont pris la parole pour présenter cette demande au procureur général.

On va donc assister à deux procédures différentes et entièrement contradictoires. D'un côté, Mes Taschereau et Cahan qui demandent la libération de l'accusé et peut-être même la levée de l'interdiction, et d'un autre côté, Me Gustave Monette qui demandera la nomination de la commission afin de savoir si l'accusé est sain d'esprit ou non.

Il avait déjà été question de cette commission, au cours de l'hiver dernier, alors que l'abbé Delorme se trouvait à l'hôpital Saint-Michel-Archange, mais elle n'avait pas été soumise par les procureurs du curateur et la chose en était restée là après les démarches pour mettre fin à l'interdiction d'Adélaïde Delorme.

Maintenant, nous savons — c'est ce que le personnage rencontré par notre représentant a déclaré hier — que les procureurs du curateur ont l'intention de présenter leur demande directement au procureur général de la province. La commission d'experts aliénistes qu'ils demanderont de former sera composée d'experts aliénistes de Montréal et de Québec, aussi d'un certain nombre d'experts étrangers. L'on désire en choisir en dehors de cette province. Cette demande sera présentée vers la fin d'août ou au plus tard vers la fin du mois d'août.

Si la demande est accordée et la commission formée, Delorme serait tenu sous observation pendant un certain temps afin de permettre aux experts de se former une opinion quelconque, et la commission ferait ensuite son rapport sur l'état mental de l'accusé.

La demande serait basée sur le fait que la divergence d'opinion entre les aliénistes de Montréal et ceux de Québec n'a pas donné une solution de la question et que seule une commission pourrait décider la chose définitivement. On se rappelle que six mois auparavant, Delorme avait déclaré

LE TOURISME ETABLIRA UN RECORD DANS LA PROVINCE

Grâce aux bonnes routes du ministère de la Voirie, le flot des touristes augmente par milliers et se continuera jusqu'à la fin de l'automne. — Les demandes de renseignements affluent. — La pêche et la chasse. — Tous les principaux endroits seront visités.

Le flot des touristes qui sillonne la province de Québec promet d'être, cette année, plus considérable que tout ce qui s'est vu auparavant. D'après les statistiques qui sont contenues dans le bulletin publié par le ministère de la Voirie, l'honorable M. Perron.

Depuis le commencement de la belle saison, le nombre des touristes a été sans cesse grandissant. Il en est venu de toutes les parties du Canada et des États-Unis et un nombre plus grand encore continue d'arriver. Non seulement ces touristes se dispersent dans les environs de Montréal, mais ils parcourent la plus grande partie de la province et un nombre considérable d'autres touristes se préparent à la saison de chasse et de pêche qui doit s'ouvrir dans quelques mois.

Ce développement du tourisme est dû sans contredit aux routes nombreuses construites par les autorités provinciales depuis quelques années, qui permettent de communiquer facilement dans toutes les principales parties de la province et surtout avec la plupart des endroits susceptibles d'être visités par les touristes. A mesure que les routes ont été mieux connues et leur renommée maintenant s'étend dans toutes les autres provinces et à l'étranger.

Les bonnes routes rendent d'accès facile tous les principaux endroits de villégiature. C'est la raison des nouvelles qui nous arrivent tous les jours pour nous annoncer la venue d'Américains par milliers qui se proposent de visiter Québec et qui doivent le faire cette année.

Québec, en somme, est devenu un véritable centre du tourisme en général. D'après les rapports du ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries viennent encore confirmer ce fait. Ce ministère, qui a un bureau au No 2 rue Notre-Dame-Est, s'occupe naturellement de questions de pêche, de chasse et de divers autres sports qui passionnent les touristes en général.

Les demandes de renseignements qui sont faites tous les jours à ce bureau, sont en nombre illimité. Ces demandes viennent tant de l'intérieur que de l'extérieur, et le directeur, M. Henri Beaudry, a sous ses ordres tout

un personnel qui est continuellement occupé à procurer ces renseignements sur les ressources de la province.

On déclare que cette saison sera exceptionnellement bonne pour la pêche à la truite et au saumon, et qu'elle sera aussi bonne pour la chasse au cerf et au chevreuil.

On mentionne notamment le parc national des Laurentides, qui est un véritable paradis des pêcheurs et que le gouvernement a pourvu de toutes les facilités possibles pour permettre aux touristes de camper sans trop de frais.

Au bureau du ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, on tient à faire remarquer, cependant, que tous ceux qui ne sont pas résidents doivent avoir des permis pour la pêche et la chasse. La saison de chasse commencera en septembre.

On signale aussi les noms d'un grand nombre de prospecteurs de mines d'or qui ont fait des demandes de renseignements sur les conditions de pêche et de chasse et sur les endroits les plus favorables à ces sports.

Les cantons de Rouyn, Joazeux, Boischatel et Desserat sont les plus fréquentés.

Le bureau émet constamment des avertissements et des instructions contre le danger des feux de forêt, afin de prévenir toute conflagration. Tous ceux qui campent sont aussi exhortés à prendre toutes les précautions possibles pour empêcher ces incendies qui causent un tort irréparable aux ressources naturelles de cette province.

On peut dire en fin de compte que cette saison du tourisme a été la plus prospère jusqu'à présent. Jamais l'on n'a vu autant d'étrangers et de Canadiens se rendre dans les conditions de pêche et de chasse et sur les endroits les plus favorables à ces sports.

Les demandes de renseignements qui sont faites tous les jours à ce bureau, sont en nombre illimité. Ces demandes viennent tant de l'intérieur que de l'extérieur, et le directeur, M. Henri Beaudry, a sous ses ordres tout

LE TOURISME ETABLIRA UN RECORD DANS LA PROVINCE

Grâce aux bonnes routes du ministère de la Voirie, le flot des touristes augmente par milliers et se continuera jusqu'à la fin de l'automne. — Les demandes de renseignements affluent. — La pêche et la chasse. — Tous les principaux endroits seront visités.

Le flot des touristes qui sillonne la province de Québec promet d'être, cette année, plus considérable que tout ce qui s'est vu auparavant. D'après les statistiques qui sont contenues dans le bulletin publié par le ministère de la Voirie, l'honorable M. Perron.

Depuis le commencement de la belle saison, le nombre des touristes a été sans cesse grandissant. Il en est venu de toutes les parties du Canada et des États-Unis et un nombre plus grand encore continue d'arriver. Non seulement ces touristes se dispersent dans les environs de Montréal, mais ils parcourent la plus grande partie de la province et un nombre considérable d'autres touristes se préparent à la saison de chasse et de pêche qui doit s'ouvrir dans quelques mois.

Ce développement du tourisme est dû sans contredit aux routes nombreuses construites par les autorités provinciales depuis quelques années, qui permettent de communiquer facilement dans toutes les principales parties de la province et surtout avec la plupart des endroits susceptibles d'être visités par les touristes. A mesure que les routes ont été mieux connues et leur renommée maintenant s'étend dans toutes les autres provinces et à l'étranger.

Les bonnes routes rendent d'accès facile tous les principaux endroits de villégiature. C'est la raison des nouvelles qui nous arrivent tous les jours pour nous annoncer la venue d'Américains par milliers qui se proposent de visiter Québec et qui doivent le faire cette année.

Québec, en somme, est devenu un véritable centre du tourisme en général. D'après les rapports du ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries viennent encore confirmer ce fait. Ce ministère, qui a un bureau au No 2 rue Notre-Dame-Est, s'occupe naturellement de questions de pêche, de chasse et de divers autres sports qui passionnent les touristes en général.

Les demandes de renseignements qui sont faites tous les jours à ce bureau, sont en nombre illimité. Ces demandes viennent tant de l'intérieur que de l'extérieur, et le directeur, M. Henri Beaudry, a sous ses ordres tout

MARDI, REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La convocation du Conseil municipal, censée pour lundi, est pour mardi après-midi, à 3 heures, l'heure de l'hôtel de ville ou "ancienne" heure. L'ordre du jour est chargé, mais la reconstruction de l'hôtel de ville passera au premier plan. Aujourd'hui, le comité exécutif ouvrira les soumissions demandées pour la confection en béton des planchers et du toit. Elles ont été reçues mercredi. Mardi après-midi, une adjudication sera proposée au Conseil. On sait, sur les assurances de l'ingénieur en chef, que la réfection des murs et la confection des planchers peuvent marcher de pair. Reste le toit dont la structure s'achève très lentement. Encore promet-on que l'immeuble sera fermé pour l'hiver prochain.

EXCURSION DES EMPLOYES DE LA MONT. LIGHT HEAT

C'est ce soir qu'aura lieu, à bord du *Duchess of York*, la grande excursion au clair de la lune, organisée par le comité des dames, des employés de la Montreal Light, Heat and Power Limited.

Le *Duchess of York* quittera le quai Victoria à huit heures précises, heure avancée. Tous les employés de M. L. H. & P. sont cordialement invités à leur amis. Il y aura dans le bord aux accents de l'excellent orchestre "Etincelles et Flammes", dont les services ont été retenus pour la circonstance. Cet orchestre est composé exclusivement d'employés de la compagnie.

REFERENDUM CHEZ LES EMPLOYES DE TRAMWAYS

L'assemblée générale de tous les employés de tramways des diverses divisions qui avait été annoncée pour hier soir a été remise à lundi soir prochain, alors que les trois membres du comité de négociations avec la Compagnie, en vue de régler le différend survenu quant au salaire et aux conditions de travail, rendront compte de ce qui s'est fait lors de la dernière entrevue qu'ils ont eue avec les autorités de la Compagnie.

M. Joseph Therrien, président de l'Union des Employés de Tramways, et président du comité de négociations, a déclaré hier soir que pour faire suite à cette grande assemblée un référendum sera tenu entre tous les employés membres de l'Union. Les offres de la Compagnie seront alors mises aux voix, et la majorité, pour ou contre, l'emportera.

Le président Therrien, interrogé quant au résultat final des négociations avec la compagnie, s'est contenté de dire que tout allait bien. Il refusa de dévoiler quel que soit, quant aux offres qui auraient été faites par la Compagnie à ses employés.

MADAME MELBA VIENT AU CANADA

Les amateurs de l'art lyrique apprendront avec plaisir que Madame Melba, la cantatrice si universellement connue et estimée fera un voyage au Canada au cours du mois d'octobre prochain.

Nous venons en effet d'apprendre que la célèbre cantatrice quittera le port de Southampton, le 19 août prochain, à destination de l'Australie.

Elle doit arriver à Montréal le 1er octobre prochain. Durant son voyage à travers le Canada et les États-Unis, en route pour l'Australie, Madame Melba donnera plusieurs concerts, notamment à Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Buffalo, Rochester, Pittsburg, Cleveland, Detroit, etc. Elle voyageera à bord d'un wagon spécial, mis à sa disposition par les autorités du Pacifique Canadien.

Madame Melba, que tous les fervents attendront avec une vive impatience, s'embarquera à Vancouver le 2 novembre pour l'Australie, où, comme sur le continent américain, une tournée triomphale l'attend.

LES BANDITS DE TORONTO RECHERCHES A MONTREAL

Relativement au vol à main armée qui a été commis à Toronto sur la personne d'un commis de banque mardi dernier, il appert que la police de Toronto a trouvé un des revolvers dont les bandits se sont servis et elle est portée à croire qu'il aurait été acheté à Montréal.

La Sûreté de Montréal a fait des recherches actives et il ne serait pas surprenant que les auteurs de l'affaire de Toronto soient arrêtés par nos détectives, s'ils sont ici.

Elles sont arrêtées dans leur course

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Cobalt, Ont., 26. — Les jeunes Hailebury qui étaient parties pour parcourir le monde, ont été arrêtées ici hier soir avant d'avoir parcouru plus de cinq milles. Elles étaient parties de bonne heure dans l'après-midi laissant une lettre disant qu'elles ne rentreraient pas et avaient pris des effets de rechange et des vivres dans une malle. Elles étaient âgées de 13 et 11 ans.

La vente du blé au Manitoba

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 26. — Le comité des Fermiers-Unis du Manitoba doit se réunir demain pour discuter un syndicat de vente coopérative du blé, en vue d'organiser. Cette réunion a lieu à la suite de l'arrangement conclu la semaine dernière à Regina, où a eu lieu une réunion des délégués des fermiers de l'Ouest.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

UNE TRAGEDIE DE L'ONDE SE DEROULE A CHAMBLY-BASSIN

Cinq personnes sont précipitées à l'eau dans la rivière Richelieu, alors qu'une chaloupe chavire. Un homme se noie et les quatre autres naufragés, sont sauvés avec peine. — Cadavre identifié.

Une tragédie de l'onde s'est déroulée hier après-midi dans la rivière Richelieu en face de Chamby-Bassin, au cours de laquelle un homme a perdu la vie, tandis que quatre autres personnes ont vu la mort de près.

Les victimes sont tous de Montréal, depuis longtemps elles se proposaient d'aller camper dans une île en face de Chamby-Bassin et samedi dernier, elles se rendaient dans une île, où une tente était dressée.

Après dîner hier après-midi, les cinq campeurs, M. Yves Gogard, le défunt M. et Mme Honoré Gauthier, de l'avenue Hôtel de Ville, No 204, appartement 13, M. L. Masson et M. Gustave De Meule prisaient pique-nique dans la chaloupe avec l'intention de se rendre à la rive où une automobile les attendait pour les conduire au pied de la montagne de Beloeil dont on devait faire l'ascension.

L'embarcation était chargée à sa capacité et les vagues poussées par le fort vent qu'il faisait hier après-midi commencèrent à entrer dans la chaloupe, les occupants commencèrent à s'enlever et soudain quelqu'un fit un faux mouvement et la chaloupe chavira, et ils furent précipités à l'eau.

Après avoir pu s'accrocher à la chaloupe, mais ne fut que pour quelques instants, car la chaloupe tourna de nouveau sur elle-même, elle était saisie de nouveau par les naufragés qui luttaient désespérément cependant que Yves Gogard disparaissait peu après sous l'onde, juste au moment où trois jeunes gens approchaient dans deux chaloupes; il leur fut impossible de secourir Gogard qui ne reparut pas et ce n'est qu'après de réelles difficultés qu'ils purent embarquer les autres naufragés dans leurs chaloupes et les conduire en lieu sûr.

LA FAVEUR EST AUX BLOCS DE GRANIT ET A L'ASPHALTE

Ce sont les seuls matériaux que la ville emploie désormais pour le pavage des chaussées. — Il y a encore 462 milles de rues en terre. — Derniers vestiges de pavages en blocs d'asphalte et en blocs de bois.

Sur 887 milles de rues ouvertes ou tracées dans la ville de Montréal, il y en a 462 milles qui sont restés jusqu'à présent sans sorte de traitement. Depuis une dizaine d'années la chaussée a été travaillée très assiduellement. Mais le territoire est grand à couvrir. Autrefois l'obstacle était la pauvreté du fisc municipal. Désormais, les contribuables défrayant eux-mêmes le coût de la voirie, on entrevoit un progrès intense. C'est en réalité ce que l'on constate depuis trois ou quatre ans.

Les mêmes échelons qui s'objectionnaient naguère aux pavages que la commission administrative mettait au compte des propriétaires privés, sont aujourd'hui les plus empressés à solliciter leur adhésion.

Un état dressé pour l'année 1922 par le service de la voirie montre qu'au 1er janvier dernier la ville comptait 147.6 milles de macadams à l'eau, 10 milles de macadams asphaltés, 151.3 milles de pavages en asphalte, béton asphaltique ou asphalte comprimé, 28.9 milles de pavages en brique, de blocs de scorie, en particulier, 7.8 milles de pavages en béton armé, 1.5 mille de pavages en blocs d'asphalte, 1.4 mille de pavages en blocs de bois, 26.7 milles de pavages en blocs de granit. Le reste, soit 462.3 milles de rues, est en terre, souvent point défectueux.

On remarque dans cet état un nombre encore considérable de macadams à l'eau, 147 milles. Mais on n'en fait plus, assure-t-on à l'hôtel de ville. Les macadams ne durent pas, il faut les réparer tous les ans et, parfois, deux fois l'an, dans les rues fréquentées à l'excès. Ce sont les cadams, en attendant qu'ils soient remplacés, sont traités à l'huile dans le but d'en empêcher la poussière.

Les 10 milles de macadams asphaltés n'ont pas été allongés d'un pied depuis 1915. Ils étaient fabriqués avec pénétration de goudron. Le béton asphaltique, si résistant, à ce point qu'il dure souvent au-delà de 30 ans, et le pavage en asphalte comprimé, le plus employé à cause de son prix modique, comptent tous deux une longueur de 151.3 milles.

IL FERA UN AN DE BAGNE A SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Un nommé Alfred Simpson purgera cette sentence pour s'être attaqué à un citoyen et l'avoir blessé dans l'intention de le voler et pour avoir volé un automobile. — Il ne fait pas bon d'insulter les passants.

Hier après-midi, M. le juge Gustave Perrault, siégeant à la Cour des sessions de la paix, a condamné un nommé Alfred Simpson, à un an de prison et à un an de travaux forcés, les deux sentences devant être purgées concurremment — pour être venu en contravention avec l'article 446 du Code Criminel et avoir volé une automobile.

En effet, Simpson était accusé d'avoir attaqué, alors qu'il était avec deux autres copains, un nommé M. Joseph Brazeau, de la rue DeMontigny-Est, No 641, qui passait le 20 mars dernier sur la rue Saint-Timothée entre la rue Sainte-Catherine et la rue DeMontigny.

Dans sa charge, M. le juge Perrault a fait remarquer que l'inculpé avait déjà été condamné à 2 mois de prison alors qu'il avait été arrêté sous l'influence de l'ivresse, à 3 mois de prison et qu'il lui était arrivé d'être condamné à perpétuité, mais encore la loi lui permettait de le condamner au fust.

Le 20 mars dernier, alors qu'il était avec deux autres copains, Simpson s'attaqua à un citoyen et l'avoir blessé dans l'intention de le voler et pour avoir volé un automobile.

Il avait été condamné à 2 mois de prison, pour avoir volé un automobile, le 13 juillet, voiture appartenant à M. Naphon Rabin de l'avenue Gilmour. (A suivre à la page 5.)

L'accident s'est produit vers 2.50 heures à mi-distance entre l'île et la terre ferme. La cause indirecte, est le gros vent qu'il faisait hier et qui a fait entrer de l'eau dans la chaloupe dans laquelle les victimes étaient, au point que l'une d'elle s'enerva et dans un faux mouvement imprudent, fit chavirer l'embarcation. C'est grâce au sang-froid et au courage de trois jeunes gens dont MM. Joseph et Emile Leveillé, si nous n'avons pas à enregistrer un plus grand malheur.

Le cadavre a été repêché environ une heure après par des citoyens de Chamby-Bassin et le fourgon de la morgue de Montréal a été demandé.

M. Coupard était âgé de 31 ans, il demeurait au No 358 rue Berri et était chauffeur pour la compagnie de taxis "Silver Band".

Le coroner McMahon enquêtera aujourd'hui dans cette affaire.

CADAVRE IDENTIFIE

Le cadavre de cette femme qui est morte mercredi après-midi dans une maison de la rue Adam, No 2049 a été attirée alors qu'il lisait les journaux des dalles de la morgue par M. Ernest Nadeau qui demeure au No 7, rue Bourbonnière.

M. Nadeau a raconté à notre représentant que son attention avait été attirée alors qu'il lisait les journaux. Comme il était question d'une dame qui demeurait sur la rue Bourbonnière et que sa voisine était disparue depuis mercredi avant-midi de chez elle, il pensa avec raison que la dame qui était morte sur la rue Adam n'était autre que la maîtresse de pension d'un de ses amis, M. Fiset, qui demeure au No 9 Bourbonnière.

La défunte est Mme Lamarre de la rue Bourbonnière, No 9; elle avait un fils qui demeurait avec elle, cependant il n'avait pas encore appris, vers minuit, la mort de sa mère.

Ce genre de pavage est désormais le plus favorisé à l'hôtel de ville. Enlevé-t-on des blocs de scorie, on met en place le pavage en asphalte, de l'un ou l'autre qualité. A moins, pourtant, que la circulation ne requière des blocs de granit, qui sont le second pavage le plus en faveur.

Par contre les pavages en brique ou en blocs de scorie, s'ils mesurent encore une longueur de 29 milles, sont appelés à disparaître. Ils n'ont pas donné satisfaction, soit qu'ils fussent trop friables, soit qu'ils fussent trop de bruit.

Les 7.8 milles de pavages en béton armé qu'on voit à Montréal se trouvent en grande partie dans l'ancienne municipalité de Maisonneuve. On réserve plutôt le béton armé pour les ruelles. A ce sujet, on rapporte que le pavage des ruelles commencé l'année dernière, donne des signes de persévérance. Les demandes affluant à l'hôtel de ville, en sorte qu'il y a lieu d'espérer qu'avant longtemps le pavage des ruelles marchera de pair avec celui des rues.

Quant aux blocs d'asphalte et aux blocs de bois, ils comptent pour 3,5 et 1.4 milles, respectivement, qu'ils sont une quantité négligeable. On trouve des blocs de bois dans la rue St-Sulpice et dans la rue Bonsecours.

Les blocs de granit ont un avenir plus florissant. Ces pavages sont maintenant fort soignés. La nouvelle méthode consiste à les appliquer sur une couche de sable mélangé à sec avec du ciment, dans la proportion de trois volumes contre un et d'un fois les blocs rangés symétriquement on fait couler dans les interstices de l'eau qui joint le sable au ciment, après quoi on jette du mortier. On a agi de cette façon rue des Commissaires et chemin de la Côte-des-Neiges, où, dit-on, les blocs de granit offrent une surface absolument unie.

On a aussi amélioré les fondations du pavage en asphalte. Au lieu de se contenter d'une couche de béton de 3 pouces, on lui donne désormais une épaisseur de 6 pouces et, parfois de 9 pouces.

PROCHAIN CONGRES DE L'UNION DES MUNICIPALITES CANADIENNES

Il se tiendra cette année à Shawinigan les 30, 31 août et le 1er septembre. — Ouverture et bienvenue par l'honorable L. A. Taschereau. — Une suite d'études sérieuses sur les affaires municipales.

On lance les invitations pour le congrès annuel de l'Union des Municipalités Canadiennes, lequel se tiendra à Shawinigan, du 30 août au 1er septembre inclusivement. L'Union, s'étendant dans tout le Canada, groupe des représentants municipaux et des personnes mêlées aux affaires des villes. On regarde toujours venir son congrès annuel avec beaucoup d'intérêt. A l'ouverture, la bienvenue sera souhaitée aux délégués par l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre par l'hon. Jacques Bureau, ministre des douanes, à Ottawa. Le soir de l'inauguration, aura lieu un grand banquet. Quant au programme, il comprend, notamment, les conférences suivantes: "Industries de Shawinigan et coopération des citoyens", par C. R. Lindsay, ingénieur de la Shawinigan Water & Power Co.; "Les chemins du Canada", par Gordon Grant, ingénieur en chef du département fédéral des routes; "gouvernement par conseil et gerant", par H. Ortiz, gerant de la ville de Grand'Mère; "Les affaires municipales de la province de Québec", par Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales de Québec; "Le fléau des narcotiques", par le professeur Alex.

B. J. Moore, de l'université McGill, "questions d'ingénierie", par André F. Macallum, commissaire des travaux publics, à Ottawa; "Hygiène municipale", par Omer E. Desjardins, des Trois-Rivières; "Finances municipales", par J. H. Valliquette, gerant de la ville de Shawinigan.

Les autorités municipales de Shawinigan, sous la direction du maire A. Dufresne, ménagent à leurs hôtes maintes distractions, par exemple une visite en automobile de la région, dans l'après-midi du 31 août et une réception avec partie de "bridge" pour les dames dans l'après-midi du 30 au Country Club de Shawinigan. Au nombre des principaux officiers de l'Union qui prendront part au congrès se trouvent le Dr S. E. Chénier, président, de Galt, Ont.; le maire Frank H. Plant, d'Ottawa; D. M. Donald, de Dauphin, Manitoba; l'échevin W. R. Owen, de Vancouver; Samuel Baker, greffier à London, Ont.; C. W. McGee, trésorier du Sault-Sainte-Marie; le Dr C. W. H. Rondeau, échevin de Westmount; W. D. Lighthall, C.R., de Montréal; Fred Cook, ancien maire d'Ottawa; J. N. Bayne, commissaire municipal de Saskatchewan; T. D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe.

LA CROIX-ROUGE A INTERET A PROMOUVOIR L'URBANISME

Il existe un rapport étroit entre l'hygiène et l'urbanisme, écrit M. Risler, directeur du Musée Social de Paris. — Des commentaires fort à propos faits par le Dr W. G. Kennedy.

Le Dr W. G. Kennedy, trésorier de la Ligue du Progrès civique, nous écrit en marge d'un article publié par M. Georges Risler dans l'organe de la Ligue des sociétés de Croix Rouge le "World's Health". Ses réflexions méritent d'être entendues à l'hôtel de ville et des citoyens de Montréal. On projette, non sans misère, la création d'une commission d'urbanisme. Voici de nouvelles raisons pour soutenir cette proposition: M. Georges Risler, l'éminent directeur du Musée social de Paris, une institution qui a fort contribué à la renaissance de l'urbanisme en France, a récemment publié dans le "World's Health" un article pressant les sociétés de Croix Rouge à prendre la direction de l'urbanisme pour en faire un moyen de combat contre les maladies. Il n'est pas possible, écrit M. Risler, de douter de l'importance du rôle de la Croix Rouge, non seulement dans les campagnes contre les maladies, mais aussi dans la fonction constructive de l'urbanisme, qui est capable de rendre cette croix de contre la maladie possible et plus aisée. Non seulement la Croix Rouge devrait prêter ses inspirations à l'urbanisme, mais, et je le dis sans crainte, elle devrait en prendre la direction.

Un tel appel fait par un tel homme est important et devrait être pris à cœur par les sociétés de Croix Rouge sur ce continent, mais, en particulier, par celles-là qui se trouvent dans les centres où l'urbanisme est au premier plan.

Pour montrer la relation qui existe entre le progrès de l'urbanisme et la mission des sociétés de Croix Rouge, M. Risler déclare que ces sociétés ont dit à la fin de la guerre qu'il était d'un devoir urgent pour elles d'employer toutes les forces matérielles et morales à leur disposition pour faire une lutte énergique aux maladies guerrières. Pour arriver à cette fin, il est du devoir des sociétés de travailler au bien-être moral dans les villes.

Avant d'imprimer à la santé publique le progrès nécessaire, il faut des édifices. Ces édifices doivent être soigneusement conçus et construits dans les meilleures conditions, suivant l'objet en vue. Il faut varier le tracé des rues en ayant soin de laisser çà et là de la verdure et des arbres.

M. Risler réproche la profanation dans les villes des vieux quartiers, dessinés jadis avec originalité et alors embellis. Plus d'une vieille cité a été ainsi profanée dans la province de Québec.

Au sujet de l'hospitalisation dans les villes, M. Risler dit que les hôpitaux municipaux constituent une anomalie et sont contraires à toutes les règles du bon sens. Le transfert de ces hôpitaux aux districts ruraux pourrait dans bien des cas être effectué sans surcroît de frais et le produit de la vente pourrait servir à construire de nouveaux immeubles.

Les dispensaires publics qui sont indispensables dans toute lutte faite à la tuberculose, au cancer, à la syphilis et aux autres maladies contagieuses, devraient être multipliés, aussi bien que les preventorios qui sont infiniment plus efficaces que les sanatoriums. Tout cela fait partie de l'urbanisme.

Après avoir parlé de la nécessité de procurer au peuple des logements hygiéniques, M. Risler demande à bon droit: pourquoi ne consulterait-on pas des femmes, celles en particulier qui appartiennent à la Croix Rouge, les infirmières, etc., quand les villes projettent une amélioration et un agrandissement de voirie?

Je suis heureux de voir M. Risler rappeler avec tant de succès aux sociétés françaises de Croix Rouge leur devoir envers l'urbanisme et je voudrais, en même temps, présenter les mêmes raisons aux sociétés de Croix Rouge de ce pays. Il y a un rapport étroit entre l'urbanisme et l'hygiène. L'un affecte l'autre et les sociétés de Croix Rouge stimuleront leur propre propagande en soutenant tout mouvement de nature à promouvoir la création de commissions d'urbanisme. Bien plus, elles devraient contribuer à lancer ce mouvement, puis à faire progresser l'urbanisme.

Le conseil municipal de Montréal a déjà fait un pas en avant en nommant un comité spécial composé d'échevins et d'hommes spécialisés dans

l'urbanisme, en vue d'envisager l'établissement d'une commission d'urbanisme pour la cité et le district de Montréal. Mais aucune innovation de ce genre ne saurait aboutir sans l'appui d'une forte opinion publique. L'occasion s'offre donc splendide et opportune aux sociétés de Croix Rouge pour prendre une part active à cette propagande et pour mener à bonne fin les magnifiques suggestions du grand Français que je viens de citer, M. Georges Risler.

M. FRANK GRIFFARD RELU PRESIDENT

Les membres du Conseil des Métiers en Construction ont tenu hier soir leur assemblée générale annuelle et, après la réception des rapports des officiers, ils procédèrent au choix du nouveau bureau de direction pour l'année 1923-24.

M. Frank Griffard fut pour la troisième fois réélu président, à l'unanimité des voix, pendant que les élections donnèrent le résultat suivant pour les autres officiers: Vice-président, M. J. Currier; secrétaire-adjoint, M. F. Cuiher; secrétaire-trésorier, M. R. Lynch; secrétaire-financier, M. T. Gaudry; trésorier, M. E. Valliquette; statisticien, M. P. Lefebvre; sergent-d'armes, M. A. Mailhot.

Il fut ensuite décidé que le Conseil entreprendrait une nouvelle campagne d'éducation sur la question de huit heures. Des assemblées seront tenues dans toutes les parties de la ville, auxquelles, tous les ouvriers seront conviés. La première de ces assemblées sera tenue le premier lundi du mois d'août, aux quartiers-général du Conseil, au No 417 rue Ontario-Est.